

PLUS DE 800 CAMÉRAS DE SURVEILLANCE AUTOUR DE LA GRANDE MOSQUÉE

LES HADJIS PORTERONT UN BRACELET ÉLECTRONIQUE

Lire en page 03



31 PROMOTEURS MIS EN DEMEURE ET ANNULATION DE 11 PROJETS D'INVESTISSEMENT

QUE SE PASSE-T-IL À EL-BAYADH?

Trente-et-une mises en demeure ont été adressées et onze annulations de projets d'investissement ont été décidées à l'encontre de promoteurs n'ayant concrétisé leurs projets dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'industrie et des mines de (DIM).

Lire en page 05


 LA RÉALISATION DE NOUVEAUX CIMETIÈRES DEVIENT INCONTOURNABLE
LES CIMETIÈRES D'ALGER SATURÉS

PAGE 05

SELON L'ASSOCIATION «SIRIUS» D'ASTRONOMIE

LE PREMIER JOUR DU L'AÏD DEVRAIT ÊTRE CÉLÉBRÉ LE MERCREDI 06 JUILLET

PAGE 05

 A TIZI-OUZOU ET JIJEL
22 CASEMATES DÉTRUITES PAR L'ANP

PAGE 05

Concours de récitation du Coran dans la wilaya d'Alger Les jeunes lauréats primés



Une quinzaine d'élèves des écoles coraniques de la wilaya d'Alger, lauréats du concours de récitation du Coran et du hadith, organisé par la direction des Affaires religieuses et des wakfs de la même wilaya ont été primés jeudi. Le ministre des Affaires religieuses et des wakfs Mohamed Aissa a souligné en marge de la cérémonie de distinction à Dar El Quraan à Alger, à laquelle a assisté le wali d'Alger que "cette initiative s'inscrit dans le cadre de la distinction des jeunes récitant et récitant du Coran des écoles coraniques". Le même responsable a assuré que ces écoles coraniques bénéficient du soutien et de l'appui de l'Etat ajoutant que "le nombre d'élèves et d'étudiants

dans ces établissements à travers le territoire national s'accroît chaque année "ce qui dénote de la bonne foi et de la compétence des encadreurs". Il a salué les efforts déployés par le wali d'Alger pour soutenir les différentes écoles coraniques et ses initiatives pour les doter des moyens technologiques modernes. Le directeur des Affaires religieuses et des wakfs de la wilaya d'Alger Zouhir Boudraa a affirmé que la cérémonie de distinction vient sanctionner le concours de récitation du Coran et d'un nombre de hadith, le but étant d'accéder à une école coranique modèle. Des prix allant de 500.000 et 100.000 dinars seront distribués aux lauréats et concerneront cinq catégories.

Haute instance indépendante de surveillance des élections

Adoption du projet de loi à la APN

Le projet de loi organique relatif à la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) a été adopté jeudi par les députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Le vote a eu lieu lors d'une séance plénière présidée par Mohamed Larbi Ould Khelifa, président de l'APN en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui et la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia. Selon le rapport complémentaire de la Commission des affaires juridiques, administratives et des libertés, deux amendements seulement ont été proposés à ce texte de loi. La loi organique portant création de cette instance prévoit des dispositions visant "la consécration de l'indépendance de cette haute instance, sa neutralité et sa nature de représentativité à travers une série de me-

sures comme la nature juridique dont elle jouit et qui lui confère une indépendance totale dans la gestion ainsi que son autonomie financière", rappelle-t-on. Le projet prévoit également que cette haute instance soit présidée par une personnalité nationale, nommée par le Président de la République, après consultation des partis politiques. Elle est composée de 410 membres dont la moitié sont des magistrats et l'autre moitié composée de compétences indépendantes choisies parmi la société civile. Le projet porte, par ailleurs, sur les conditions que les candidats doivent réunir et le mode de leur sélection parmi les magistrats ainsi que les membres d'une commission de haut niveau qui sera présidée par le président du Conseil national économique et social (CNES) pour les compétences choisies au titre de "la société civile".

Aïd El Fitr

Les journées du 1er et 2e chaoual chômées et payées

Les journées du 1er et 2e Chaoual 1437, marquant la fête de l'Aïd El Fitr, seront chômées et payées, a indiqué jeudi le ministère du Travail de l'Emploi et de la sécurité sociale dans un communiqué. Ces deux journées sont chômées et payées pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, services concédés, collectivités locales, entreprises commerciales, industrielles, artisanales et agricoles, y compris pour les personnels payés à l'heure ou à la journée, précise le communiqué. Toutefois, en ce qui concerne les travailleurs exerçant sous le régime du travail posté, ces derniers sont tenus d'assurer la continuité du service selon l'organisation du travail mise en place par l'employeur, précise la même source.

Santé

Le nouveau projet de loi présenté en ce mois

Le projet de loi sur la santé sera présenté en juillet devant les membres du Gouvernement, a annoncé jeudi à Alger le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière, Abdelmalek Boudiaf. Le ministre qui recevait la présidente de la Commission régionale de certification de l'éradication de la poliomyélite en Afrique, Pr Leke Rose Gana Fomban, a indiqué que le nouveau projet de loi sur la santé sera soumis au Gouvernement en Juillet, avant sa présen-

tation devant les deux chambres du Parlement. Le projet de loi en question a été élaboré suite à une série d'assises régionales et nationale, organisées par le ministère de la santé avec la participation de tous les acteurs. Ce projet de loi devra remplacer l'actuelle loi qui remonte à 1985 et qui n'est plus adaptée aux mutations socio-économiques et culturelles de la société algérienne. Le projet de loi qui maintient la gratuité des soins renferme 475 articles touchant à plusieurs volets.

Nouveaux bacheliers

La date des préinscriptions du 19 au 21 juillet



La date des préinscriptions pour les nouveaux bacheliers, au titre de l'année universitaire 2016-2017, a été arrêtée du mardi 19 au jeudi 21 juillet, a annoncé jeudi, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique dans un communiqué. Les nouveaux bacheliers pourront par la suite, confirmé cette préinscription durant la période allant du vendredi 22 au dimanche 24 juillet, laquelle sera suivie par la phase des affectations et des recours en ligne dont la date a été arrêtée par le ministère du dimanche au 31 juillet au mardi 2 août.

La période de déroulement des concours, entretiens avec un jury pour les filières concernées est prévue également, du dimanche 31 juillet au 2 août, suivie de la période des inscriptions définitives du jeudi 4 au mardi 9 août, a ajouté la même source. A noter que le calendrier des préinscriptions, des recours et des inscriptions définitives des nouveaux bacheliers intervient en application des dispositions de la circulaire N°1 du 2 juin 2016, relative à la préinscription et à l'orientation des titulaires du diplôme de baccalauréat au titre de l'année universitaire 2016-2017.

Mobilis partenaire de la finale nationale de la marche des facteurs

Mobilis accompagne la traditionnelle finale nationale de la marche des facteurs, organisée par Algérie Poste, ce samedi 02 Juillet, à Dar El Beïda - Alger. Fidèle à une tradition profondément ancrée dans la culture d'entreprise chez la corporation des postiers et dans une marche festive, une centaine de facteurs venus des quatre coins du pays, vêtus de la tenue de leur institution et portant leurs traditionnels sacs, participeront à la phase finale de cette compétition. Le coup de départ de cette course, sera donné à partir du bureau de poste de Dar El Beïda, en traversant les rues principales de cette localité, sur un parcours de 04 Km, avant de franchir la ligne d'arrivée située à la Direction Générale d'Algérie Poste. A l'issue de cette manifestation sportive, Mobilis récompensera lors d'une cérémonie de remise des prix, les vainqueurs et honorerait d'anciens employés de l'établissement, des retraités et ceux encore en poste qui réalisent des résultats satisfaisants. A travers l'accompagnement de cette manifestation sportive qui coïncide avec le 54ème anniversaire de la Fête Nationale de l'Indépendance et de la Jeunesse, Mobilis fidèle à ses valeurs de citoyenneté, est fier d'apporter son soutien et son implication en mettant en avant un métier ancestral, celui de facteur.

LE CARREFOUR
LE JOURNAL DU CITOYEN - 11ÈME ANNÉE
D'ALGERIE

EDITE PAR LA SARL EDIMARCOM-DIST
Au Capital de 100.000 DA

Direction - Rédaction - Administration
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN
Tél: 041 29 69 76 / Fax: 041 29 17 89

Directeur de la Publication
Abdellah BOUHALI

Conception PAO
Le Carrefour d'Algérie

Bureau d'Alger
Maison de la presse de Kouba
Tél: 023 70 91 04
Fax: 023 70 91 46

Impression Ouest
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN
Impression Centre: SIA
Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie
ANEP Alger
01, Avenue Pasteur
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28
ANEP ORAN
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: www.carrefouralgerie.com
E-mail: lecarrefouroran@yahoo.fr

Tous les manuscrits
et les photos remis au journal
ne peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

Plus de 800 caméras de surveillance autour de la grande Mosquée

Les Hadjis porteront un bracelet électronique

Une nouvelle mesure pour les candidats au Hadj du mon de musulman cette année. L'Arabie Saoudite n'en finit pas de surprendre par des mesures qui vont dans le sens de l'amélioration du séjour et de la sécurité de Hadjis. Il s'agit du port d'un bracelet électronique pour parer à toute éventualité. C'est dire le spectre de la bousculade du tunnel de l'année dernière est toujours vivace. Les Musulmans se rendant en pèlerinage à La Mecque seront appelés cette année à porter un bracelet électronique de sécurité, après la confusion qui a entouré la bousculade meurtrière du Hadj l'an dernier, a rapporté vendredi la presse saoudienne. Il s'agit d'assurer les premiers secours immédiats en cas de pépin. Le recours à cette technologie aidera les autorités saoudiennes à soigner les pèlerins et à "les identi-

fier", selon les quotidiens Arab News et Saudi Gazette. Pour rappel, le 24 septembre 2015, lors du dernier pèlerinage à La Mecque, une gigantesque bousculade avait coûté la vie à au moins 2.297 fidèles, selon des données compilées à partir de bilans fournis par des gouvernements étrangers. Ces derniers avaient, pour certains, trouvé des difficultés à identifier les victimes. Les autorités saoudiennes en étaient restées à un bilan de 769 morts pour ce drame, le plus meurtrier de l'histoire du Hadj. Cet incident est longtemps resté dans les annales. Des centaines de milliers de fidèles attendus dans le royaume en septembre prochain, seront amenés à porter ce bracelet qui sera résistant à l'eau, relié à un système de localisation GPS et contiendra des informations personnelles et médicales, selon la presse. Parmi les données

stockées, Arab News cite la date d'entrée du pèlerin dans le royaume, le numéro de son visa, son adresse et le numéro de son passeport. Le prince héritier Mohammed Ben Nayef, ministre de l'Intérieur, qui préside la commission du Hadj, avait ordonné une enquête sur la bousculade de l'an dernier dont les résultats n'ont jamais été rendus publics. Pour renforcer la sécurité à La Mecque, plus de 800 caméras de surveillance ont été installées autour de la Grande mosquée, le lieu le plus sacré de l'Islam, selon Saudi Gazette. Des millions de fidèles se rendent chaque année dans le royaume saoudien pour y effectuer les rites du Hadj et ceux de la Omra ou petit pèlerinage. En plus des caméras d'ultra surveillance, l'Arabie saoudite se dit soucieuse de préserver les vies des Hadjis sur le territoire saoudien. **B.H.**

Point de Vue

Par C. Malik

La peur des «coups»

Finale, la loi sur les élections est passée comme une lettre à la poste alors qu'il était question de révision de quelques articles. L'opposition au Parlement était convaincue et certaine d'elle qu'un article allait être revu puisque le FLN, parti de la majorité, leur avait assuré de leur soutien. Finalement, la loi est passée comme elle avait été «proposée». L'opposition à l'APN crie au scandale. Le FLN reconnaît avoir voté cet article en indiquant qu'il y aurait débat à l'intérieur du groupe parlementaire et que le «oui» a fini par l'emporter sur le «non» au sein du groupe. Personne ne va croire les responsables du FLN sur ce sujet. Il est clair qu'une instruction leur a été donnée pour voter. Les spécialistes estiment que ce «bruit» autour de cette loi a déjà discrédité et décrédibilisé les prochaines élections et tout le processus électoral. Une partie de l'opposition qui croyait au processus, semble être «usée» et ne sait plus quoi faire face au pouvoir et ses alliés. Le FLN a été «égoïste» en pensant à lui et son devenir sachant que cette loi l'imposera lors des prochaines élections. Le FLN a peur de l'avenir et de l'après Bouteflika. L'ex-parti unique a une «phobie» contre l'opposition et même ses partenaires au sein de la coalition gouvernementale. Ses agissements sont dictés par sa crainte de «perdre» du terrain au profit des autres. Les dirigeants ont peur d'un coup comme celui de Zerroual en le déplaçant pour créer le RND. Le FLN a comme les autres partis politiques, perdu de l'emprise sur la société. Mais lui par rapport aux autres, il est «ciblé» et désigné comme le principal et unique acteur politique et donc celui qui décide ou cautionne le «malheur» des Algériens. Le FLN a peur de la répercussion de la crise financière et de l'austérité sur leur propre parti. Ses dirigeants gardent toujours en mémoire ce qui s'est passé après Octobre 1988. Cette fois-ci, le FLN risque de se retrouver seul face à tous lors des prochaines élections et les partis risquent de «bouter» la course. Cette idée commence déjà à faire son chemin. Déjà, les intellectuels estiment être «out» et «indésirables». Avec la lutte de clans au sein du pouvoir, le FLN sera le premier à recevoir les coups que ce soit les coups qui achèvent ou les coups de pouce. En face, la société suit le spectacle sans aucune passion. Cette indifférence fait aussi peur au FLN et au pouvoir.

APN

Le projet de loi organique relatif au régime électoral adopté



Les membres de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont adopté jeudi à la majorité le projet de loi organique relatif au régime électoral. La séance du vote, présidée par Mohamed Larbi Ould Khefif, président de l'Assemblée, en présence du ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Ed-dalia, a été marquée par le boycott du groupe parlementaire du Front des forces socialistes (FFS), l'Alliance de l'Algérie verte (AAV) et des députés du Front pour la Justice et le Développement (FJD). Selon le rapport complémentaire de la commission des affaires juridiques et administratives et des libertés, les amendements proposés concernant le

projet de loi organique relatif au régime électoral sont au nombre de 96 dont 18 amendements relatifs à l'article 73 qui exige au moins 4% des suffrages lors des précédentes échéances pour l'admission du dossier de candidature. Le projet de loi organique relatif au régime électoral, qui se décline en 225 articles, vise à "mettre en place un cadre juridique clair et transparent régissant les opérations électorales" à travers "la révision de la loi organique relative au régime électoral de 2012". Les amendements introduites en vertu de la révision constitutionnelle de 2016 ont conduit à la révision de la loi organique relative au régime électoral à travers l'introduction de dispositions à même de garantir "la probité et la transparence des opérations électo-

rales et la création d'une Haute instance chargée de la surveillance des élections, depuis la convocation du corps électoral jusqu'à la proclamation des résultats provisoires du scrutin". Dans ce contexte le texte est venu "préservé les acquis démocratiques de la loi en vigueur", notamment en ce qui concerne le droit pour les représentants des candidats de contrôler les opérations de vote à toutes les étapes et de consigner dans les procès-verbaux de dépouillement des bulletins dans les bureaux de vote toutes leurs observations ou contestations. En outre, les nouvelles dispositions introduites par la Constitution révisée, permettent "la mise à disposition des listes électorales au profit des candidats, des partis politiques en lice et des électeurs".

Présidence de la République «La villa de Genève est un patrimoine de l'Etat algérien»

La présidence de la République a indiqué jeudi dans un communiqué que la "villa de Genève" citée par le quotidien El Watan, qui cite un journal étranger, est un "patrimoine de l'Etat" et que cette résidence n'a "jamais été utilisée" par le président Bouteflika "ni à titre officiel ni à titre privé". Voici le texte intégral du communiqué de la présidence de la République: "Le Quotidien El-Watan a publié ce jour (jeudi) un article intitulé «la luxueuse villa de Bouteflika à Genève». Sous ce titre, l'auteur qui cite un quotidien étranger ajoute aussi que «cette demeure a souvent été utilisée par le Président de la République pour ses vacances». La Présidence de la République tient à préciser que ladite villa est un patrimoine de l'Etat et, plus exactement, une résidence officielle de la Mission Permanente de l'Algérie auprès des Nations Unies à Genève. En outre, la Présidence de la République ajoute que le Président Abdelaziz Bouteflika n'a jamais utilisé cette résidence ni à titre officiel ni à titre privé".

Pôle & Mic

Par B. Nadir

Conduite équivaut à stress!

Enfin, on peut espérer la fin des embouteillages à Alger et prochainement dans d'autres villes. La bonne nouvelle puisqu'il a été décidée une société algéro-espagnole, qui va être créée prochainement pour décongestionner les routes algéroises. Le ministre du transport a déclaré: «La future société sera chargée de gérer un nouveau système de régulation de la circulation routière par la signalisation avec une commande centralisée qui régule les flux de circulation d'une manière automatique». Cela veut dire aussi que toutes les tentatives de désengorger nos grandes villes, ont été toutes vouées à l'échec. Il ne sera pas donc d'un nouveau plan avec des routes souterraines en pleine ville et/ou extension des routes. Et pourtant, on avait les moyens de «copier» des expériences et solutions des autres pays occidentaux ayant souffert de la congestion des routes. Il faut tout une étude «sérieuse» et un plan à mettre en œuvre. Chez nous, les routes dans les villes sont déjà étroites et le sont davantage à cause du stationnement. On aurait pu penser depuis les années 2000 à construire des parkings à étages et en finir avec le stationnement dans les artères principales comme cela est le cas en occident. De tels parkings donneront naissance à des emplois stables et dégageront de l'argent qui sera investi pour sa maintenance. Il ne faut pas croire que cette société aura des solutions miracles et se dire que c'est la fin du calvaire. Cette société travaillera sur des données et par la suite proposera des solutions. On espère que l'on ne mettra pas d'embûches à cette société. Nous avons besoin de l'expertise en la matière, car conduire est devenu synonyme de «stresser».

Loi portant règlement budgétaire 2013 Le ministre des Finances auditionné au Conseil de nation

La commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a écouté jeudi un exposé sur le texte de loi portant règlement budgétaire de l'exercice 2013 présenté par le ministre des Finances, Hadji Baba Ammi, indique un communiqué du Conseil de la nation. L'exposé a porté essentiellement sur l'utilisation du budget de l'exercice 2013 notamment la répartition des affectations au titre des budgets de fonctionnement et d'équipement, le calcul du solde budgétaire, les résultats d'exécution des comptes du Trésor et les résultats de la gestion des opérations du Trésor, précise la même source. Présidée par Abdelkader Chenini, président de la Commission, la réunion s'est déroulée en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Ghania Eddalia et du ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé de l'Economie numérique et de la modernisation des systèmes financiers, Moutassem Boudiaf. Par ailleurs, M. Baba Ammi a évoqué lors de cette séance, la conjoncture ayant entouré la mise en œuvre de la loi de Finances 2013 en termes d'objectifs et de réalisations. Après la présentation, le débat a été ouvert et M. Baba Ammi a pris note des interrogations, préoccupations et observations des membres de la commission à propos de plusieurs aspects. Il a, dans ce sens, donné les explications nécessaires. La commission a entamé l'élaboration de son rapport préliminaire sur le texte de loi portant règlement budgétaire 2013. Le texte de loi en question a été adopté lundi à la majorité par la chambre basse du Parlement, rappelle-t-on.

Algérie poste

Plus de 18 milliards de DA consacrés par l'Etat pour la modernisation

L'Etat a consacré quelque 18 milliards de DA de 2010 à 2015 pour la modernisation et le développement d'Algérie poste (AP), a indiqué mercredi à Alger le directeur général d'AP, Abdenacer Sayah. "Au titre du programme d'investissement 2010-2014, plus de 15 milliards de DA ont été consacrés par l'Etat pour la modernisation d'AP, notamment en terme d'équipements informatiques, la construction et la réhabilitation des bureaux de poste", a révélé M. Sayah, dans un entretien accordé à l'APS. Il a ajouté que pour l'exercice 2015, quelque 3 milliards de DA avaient été alloués par l'Etat pour la modernisation de cette entreprise pour qu'elle soit au diapason du progrès. En terme de résultats financiers, M. Sayah a reconnu que de 2010 à 2014, son entreprise avait connu un exercice déficitaire, avec une moyenne de 2 milliard de DA par année (sauf 2012, un excédent de 900 millions de DA). Il a précisé, cependant qu'en 2015, Algérie poste était passée à un exercice excédentaire "assez conséquent", soulignant qu'"on a remonté la pente, grâce aux efforts de l'ensemble des travailleurs d'AP". Dans ce sillage, M. Sayah a assuré qu'Algérie poste avait renforcé son réseau informatique, puisque plus de 2.000 bureaux de poste ont été dotés de clés mobiles 3G, en cas de coupure d'Internet (ADSL) ou de perturbation, ajoutant que 272 bureaux étaient reliés à la liaison satellite pour les régions éloignées, qui n'ont pas

de téléphone. Interrogé sur la défaillance des distributeurs automatiques des billets (DAB), M. Sayah a relevé qu'au début 2015, sur un parc de 1.160 distributeurs, il y avait à peine 250 qui fonctionnaient, précisant qu'il y avait un problème de prise en charge de leur fonctionnement par un partenaire d'AP. Cependant, a-t-il assuré, AP a pu en améliorer le fonctionnement, car sur les 1.160, plus de 800 sont devenus opérationnels, soulignant qu'il y avait "carence" de certains receveurs qui n'alimentaient pas les DAB en fonds, mais AP a mis au point un système de supervision et de suivi au niveau local pour assurer leur bon fonctionnement. S'agissant de la production des chèques postaux, M. Sayah a assuré que l'Etat avait aidé AP pour régionaliser la production de ces chèques, avec la mise en place de trois sites régionaux qui vont être opérationnels "au maximum" dans une année. Abordant le volet de la ressource humaine, il fait état de plus de 1.000 employés vacataires permanents par Algérie poste (AP) entre 2015 et 2016, dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnels (DAIP). "Le nombre de DAIP intégrés par Algérie est de plus de 1.000 DAIP à l'échelle nationale, entre facteurs, guichetiers et 150 personnes promues directement receveurs, entre 2015 et 2016", a indiqué M. Sayah. M. Sayah a précisé que le dispositif mis en place par l'Etat dans le cadre du DAIP permettait de palier notamment

les départs à la retraite et offrait une chance d'insertion aux nouveaux diplômés, avec une formation de qualité. Il a ajouté qu'Algérie poste n'effectuait pas de recrutement classique direct (CDI), à l'exception des ressources rares, notamment les ingénieurs en informatique, relevant qu'AP, dans le souci de modernisation, avait lancé le nouveau métier de facteur, avec le rôle de vrai agent commercial à domicile, en ayant pour mission de bureau de poste itinérant, avec pour condition un recrutement de niveau de licence. Interrogé justement sur le manque d'effectifs, du fait, notamment des départs à la retraite, M. Sayah a reconnu qu'"il y a des manques dans certains bureaux de poste, mais dans d'autres la présence d'une pléthore d'effectifs". "Nous essayons de trouver l'équilibre au fur à mesure pour palier les différents manques dans certains bureaux pour satisfaire notre clientèle, qui est de plus en plus exigeante", a-t-il soutenu. Algérie poste se déploie à travers le territoire national, avec un réseau de 3.700 bureaux de poste, un personnel de 24.000 employés, une production de 15 millions de chèques CCP annuellement, 7 millions de cartes CCP magnétiques et 20 millions de comptes CCP.

Air Algérie Nouvelel liaison Alger Porto cet hiver

Air Algérie lancera pour la saison hivernale une nouvelle liaison entre Alger et Porto, en prolongation de celle de Lisbonne. A partir du 31 octobre 2016, la compagnie nationale algérienne proposera deux vols par semaine entre sa base à Alger-Houari Boumediene et l'aéroport de Porto-Francisco de Sa Carneiro, opérés en Boeing 737-800 pouvant accueillir 48 passagers en classe Affaires et 114 en Economie. Les départs sont programmés selon AirlineRoute lundi à 8h00 pour arriver à 9h05 à Lisbonne, en repartir à 10h05 et atterrir à 11h10 ; le vol du vendredi décollera à 11h05 puis de la capitale portugaise à 13h10 pour se poser à 14h15. Depuis Porto, Air Algérie partira lundi à 11h05 (arrivée à Alger à 17h10) et vendredi à 15h15 (arrivée à 20h15). Elle sera sans concurrence sur cet axe, contrairement à la route entre les deux capitales où elle fait face à TAP Express. Selon des statistiques publiées par PressTUR, Air Algérie a transporté entre janvier et mai 5622 passagers entre Alger et Lisbonne, un trafic en baisse de -3,1% par rapport à la même période en 2015 (ce nombre a reculé de 1,7% pour le seul mois de mai avec 1307 voyageurs). Mais la filiale de la compagnie nationale portugaise a dû faire pire, puisque le total de passagers vers et depuis l'Algérie était en baisse de -6,3% entre janvier et mai à Lisbonne (à 8975 passagers), TAP Express affichant tout de même +1% en mai.

VivaTechnology de Paris

10 start-up algériennes porteuses de projets innovants présentes

Dix start-up algériennes sont présentes, pour la première fois, au salon international VivaTechnology à Paris, un des plus importants salons des technologies innovantes qui regroupe plus de 5.000 participants. VivaTechnology Paris, inauguré jeudi et se poursuivra jusqu'au 2 juillet, présente autour de 250 innovations technologiques allant de la voiture sans chauffeur à la robe connectée. Pour les start-up algériennes, cet important événement sera l'occasion pour se confronter à l'écosystème mondial des start-up, s'informer directement de ce qui se fait hors d'Algérie et trouver des investisseurs pour leurs différents projets, sachant que d'importants bailleurs de fonds et de grandes entreprises du secteur numérique seront à l'affût de projets innovants. Ces start-up algériennes ont été sélectionnées par un comité de parrainage composé de représentants du ministère de l'Industrie et des mines, du cluster numérique ADC (Algerian Digital Cluster), du cabinet de consulting EY (ex. Ernst and Young) et de chefs d'entreprises. Dans une déclaration à l'APS, le président d'ADC, Ahmed Mehdi Omarouyache, a précisé que l'initiative consiste à prendre en charge des start-up algé-

riennes et les faire participer à ce grand événement. "L'objectif de cette participation est de faire rencontrer ces start-up avec tout l'écosystème mondial et de les faire confronter à la réalité du marché mondial", a-t-il expliqué, soulignant qu'avec le nouvel modèle économique de l'Algérie, le numérique est un "axe très important, un secteur mondialisé qui n'a ni bordures ni frontières". Pour ce coordinateur des start-up algériennes, la participation à VivaTechnology "est une première étape pour une meilleure connaissance du contexte mondial des innovations technologiques" et l'objectif reste de "trouver des partenaires, éventuellement des clients et pourquoi pas aussi des investisseurs internationaux". Les jeunes promoteurs algériens présentent des services et solutions innovés dans divers domaines, dont notamment des solutions touchant l'utilisation des objets connectés dans le secteur de l'environnement, la télégestion des services publics, les solutions de paiement électronique de factures par les biais d'objets connectés (smartphones, TV...), la mise en place de plateformes de statistiques économiques et des systèmes intelligents antiivol de véhicules.

La réalisation de nouveaux cimetières devient incontournable

Les cimetières d'Alger saturés

Les projets de réalisation de nouveaux cimetières à travers dix (10) communes de la capitale reste la seule solution pour faire face à la saturation des anciens cimetières, a indiqué mercredi un responsable de l'Établissement de gestion des pompes funèbres et cimetières de la wilaya d'Alger (EGPFC). Les cimetières de la capitale, notamment ceux de Belcourt, Sidi M'hamed et El-Kattar, sont saturés depuis des années déjà et les citoyens de ces communes ont recours aux anciennes tombes familiales pour enterrer leurs morts, a déclaré à l'APS Kidouche Abdelaziz, responsable du département technique de l'EGPFC, précisant que les cimetières en question enregistraient en moyenne huit (8) enterrements par jour sans aucune possibilité d'ouvrir de nouvelles tombes. La seule solution pour faire face à cette situation reste la réalisation de nouveaux cimetières, a-t-il dit, soulignant leurs emplacements correspondaient à la nouvelle cartographie de l'habitat suite aux opérations de relogement qu'a connues la wilaya depuis juin 2014. Il a indiqué que les services de l'EGPFC étaient à pied d'œuvre pour réhabiliter les anciens cimetières de la wilaya, soulignant que des efforts supplémentaires étaient consentis ces derniers jours du mois de Ramadhan en prévision de l'Aïd el-Fitr où les visites des cimetières se multiplient. Concernant le fonctionnement de l'EGPFC depuis qu'il a été investi de la responsabilité de la totalité des cimetières de la capitale (123 cimetières) fin 2014, le responsable a précisé que quatre (04) pôles et neuf (09) zones d'intervention avaient été créés pour faciliter la gestion des cimetières. L'enveloppe financière (près de 191 millions de dinars algériens) accordée par la wilaya à l'EGPFC au titre de 2014-2015 avait permis d'acquérir du matériel et des équipements pour les travaux de réhabilitation en cours, a fait savoir M. Kidouche. 6.134 morts ont été enterrés dans des cimetières de la capitale en 2015, a-t-il précisé.



Les services de la wilaya d'Alger avaient élaboré en 2014 un dossier d'affectation de terrains à l'ouverture de dix (10) nouveaux cimetières à travers plusieurs communes pour une superficie de 42 hectares outre un projet de réalisation d'une nouvelle morgue dans le cimetière d'El Alia, conforme aux normes internationales. Les communes concernées par ces 10 nouveaux cimetières sont Ouled Fayet, Hammamet, Ain Benian, El-Achour, Draria, Douira, Tessala el Merdja, Mehalma, Bordj el Bahri et Ain Taya. Pour M. Abderrahmane Mohamed chef de service des cimetières à l'EGPFC, les projets de cimetières ont enregistré des avancées considérables en plus de l'achèvement des études qui ont

été soumises à la partie en charge de la réalisation à savoir la direction wilayale du budget. Cependant, a-t-il dit, le problème se pose pour le cimetière de la commune de Mehalma, le terrain étant exploité par une entreprise publique pour la réalisation d'une nouvelle route ainsi que le cimetière d'El-Achour qui reste à la traîne en raison d'entraves liées à l'emplacement du site réservé à ce projet. Un programme de réhabilitation et de réaménagement des cimetières a été lancé en 2014 en faveur de 19 cimetières répartis sur 10 communes en attendant son élargissement aux autres cimetières, a rappelé le même responsable.

31 promoteurs mis en demeure et annulation de 11 projets d'investissement

Que se passe-t-il à El-Bayadh?

Trente-et-une mises en demeure ont été adressées et 11 annulations de projets d'investissement ont été décidées à l'encontre de promoteurs n'ayant concrétisé leurs projets dans la wilaya d'El-Bayadh, a-t-on appris auprès de la direction locale de l'industrie et des mines de (DIM). Les services des domaines ont transmis 20 mises en demeure à des bénéficiaires de titres de concession et a annulé un titre de concession à un promoteur ayant déjà été destinataire de trois mises en demeure, a indiqué le responsable de la DIM, Mustapha Khechiba. 11 autres mises en demeure et annulation de la concession ont été transmises par l'Agence de wilaya de régulation et de gestion foncière, à des promoteurs récalcitrants ayant déjà reçu trois mises en demeure successives, a-t-il ajouté. Faisant le point sur la situation de l'investissement dans la wilaya d'El-Bayadh, M. Khechiba a fait état de 265

dossiers d'investissement déposés dans la wilaya d'El-Bayadh, dont 184 ont été approuvés, 88 projets rejetés pour non-conformité aux conditions réglementaire, et 33 autres en cours de concrétisation. Le wali d'El-Bayadh, Abdallah Benmansour, a signalé, lors de la dernière session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya durant ce mois de juin, que des efforts sont entrepris pour aménager de nouvelles zones d'activités au niveau des chefs-lieux des cinq daïras que compte la wilaya, en plus d'autres en cours de réalisation dans les communes de Labiodh Sidi-Cheikh, Bougtob et El-Bayadh, pour accueillir des projets d'investissement. Le chef de l'exécutif de wilaya a aussi réitéré l'engagement de la wilaya d'assister et accompagner les projets d'investissement susceptibles d'impulser la dynamique économique locale et de créer des emplois.

Naftal rassure

Disponibilité des produits pétroliers durant l'Aïd El Fitr

La distribution des produits pétroliers sera assurée sur tout le territoire national durant la fête de l'Aïd El Fitr, a affirmé jeudi la Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers (Naftal). "La Société nationale de commercialisation et de distribution de produits pétroliers informe son aimable clientèle que durant les fêtes de Aïd El Fitr el Moubarak et à l'instar des autres jours de l'année, la distribution des produits pétroliers sera assurée sur l'ensemble de son réseau stations-service et de ses points de vente 24h/24 à travers tout le territoire national", a assuré cette société dans un communiqué.

Selon l'association «Sirius» d'astronomie

Le premier jour du l'Aïd devrait être célébré le mercredi 6 juillet

Le premier jour du l'Aïd devrait être célébré le mercredi 6 juillet, par conséquent, le peuple algérien est appelé à compléter le mois de Ramadhan à 30 jours, a estimé jeudi l'association Sirius d'astronomie dans un communiqué. "Astronomiquement parlant, l'observation du croissant lunaire en Algérie le lundi 4 juin étant rigoureusement impossible vu que la lune se couchera ce jour là avant le soleil, le mois de Ramadhan devrait compter 30 jours, et ce tant dans le cas d'une observation locale que généralisée au monde arabe, donc sur la base d'une observation visuelle (et même instrumentale) du croissant, l'Aïd devrait donc être célébré le mercredi 6 juillet", précise le communiqué. Elle a expliqué que la lune "sera strictement invisible d'Algérie, du monde arabe et de toute les régions à l'ouest jusqu'en Amérique du sud ou le croissant sera marginalement visible au télescope dans une petite portion du continent". "Si on exige la visibilité du croissant à l'oeil nu comme c'est la position officielle en Algérie, ou même au télescope comme dans les pays du Golf et d'autres pays musulmans, le fait que le croissant ne sera pas visible ni à l'oeil nu ni au télescope de tous les pays arabes dont l'Algérie (il se couche 6mn avant le soleil à Alger et se trouvera alors à 1° en dessous de l'horizon) impliqueraient que nous complions le mois de Ramadhan à 30 jours et l'Aïd devrait être célébrée le mercredi 6 juillet", est-il ajouté.

A Tizi-Ouzou et Jijel

22 casemates détruites par l'ANP

Vingt-deux casemates ont été détruites mercredi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Tizi-Ouzou et Jijel, a indiqué jeudi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont détruit, le 29 juin 2016, quinze (15) casemates et vingt (20) charges explosives à Tizi-Ouzou (1°RM), ainsi que sept (07) casemates à Jijel (5°RM), comprenant une importante quantité de couchages, de vêtements et de denrées alimentaires", a-t-on précisé de même source. Par ailleurs et dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée, "des éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté à Oran (2°RM) deux (02) narcotrafiants et saisi 225 kilogrammes de kif traité et un véhicule utilitaire". A Bordj Badji Mokhtar (6°RM), "des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi 36,5 tonnes de denrées alimentaires".

Lutte antiterroriste

Un détachement de l'ANP s'accroche avec un terroriste à Jijel

Un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP) s'est accroché, dans l'après-midi de jeudi, dans la localité de Bouhalouane (Jijel) avec le terroriste dénommé "G. Mohamed Saïd", a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte antiterroriste et suite à une opération de ratissage dans la localité de Bouhalouane, commune de Bordj-Tahar, wilaya de Jijel (5ème Région militaire), un détachement de l'Armée nationale populaire s'est accroché, dans l'après-midi du 30 juin 2016, avec le terroriste dénommé "G. Mohamed Saïd" dit Saad (ayant rallié les groupes terroristes en 1993)", précise le MDN. "Au cours de cette opération, ledit terroriste a ouvert le feu sur les éléments du détachement, qui ont riposté à leur tour. Sa femme et son bébé ont été touchés au cours de l'accrochage et ses trois filles ont été arrêtées, tandis que la poursuite du terroriste est en cours", ajoute la même source.

Accidents de la route 13 morts et 322 blessés en une semaine

Treize personnes ont trouvé la mort et 322 autres ont été blessées dans 255 accidents de la route survenus au niveau des régions urbaines, durant la période allant du 21 au 27 juin, selon un bilan publié mercredi par les services de la DGSN. Le bilan relève une baisse légère du nombre d'accidents comparé à la semaine précédente (-3), et une hausse du nombre de blessés (+39 cas) et du nombre de décès avec (+3 cas). Le facteur humain reste la cause principale des accidents auquel s'ajoute l'état des véhicules et des routes. Dans le même cadre, la DGSN appelle les usagers de la route au respect du code de la route et à davantage de vigilance pour garantir la sécurité de tous, ajoutant que "le numéro vert 1548 est mis à la disposition des citoyens 24h/24h".

RESTAURANT

PIZZERIA

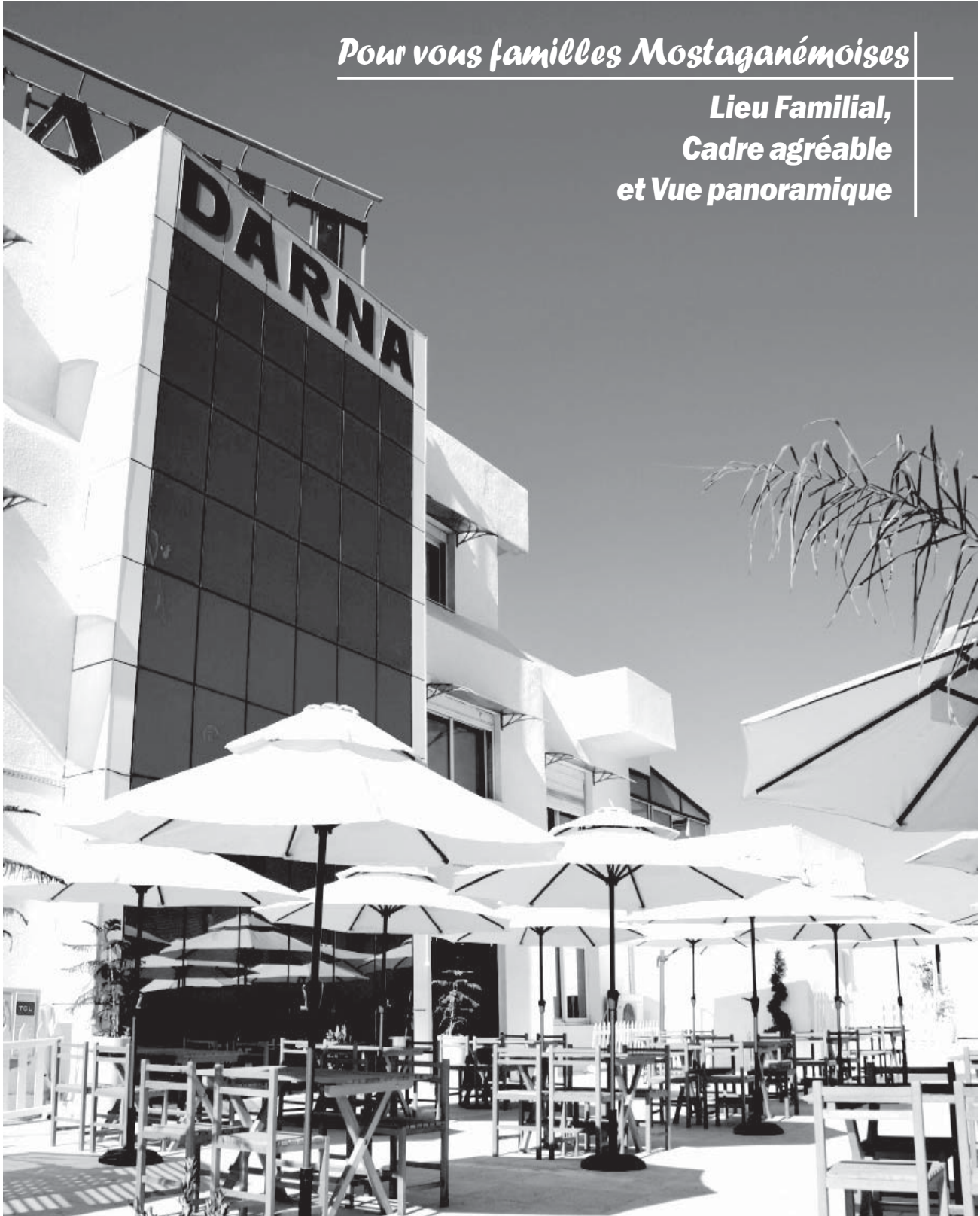
SALON DE THÉ



DARNA

Pour vous familles Mostaganémoises

**Lieu Familial,
Cadre agréable
et Vue panoramique**



Adresse: Salamandre - Au dessus du Show room Renault

Tel: 045 - 31 01 31 - 07 71 16 63 00

Rencontre avec les médias, jeudi, du coordinateur du RND d'Oran

« Nous n'avons aucun bureau parallèle à Oran »

L'actuel Coordinateur d'Oran du Rassemblement national démocratique (RND) et néanmoins sénateur, M.Kazi-Tani Abdelhak, a rompu le silence en apposant un démenti ferme à certaines « rumeurs » qui ont enflé ces derniers temps à propos de la situation des structures locales du parti et selon lesquelles il y aurait eu une dissidence et des bureaux parallèles dans certaines communes. Mais avant, il a tenu à affirmer que son parti ne s'est pas arrêté de travailler après le Congrès et durant ce Ramadhan. « Je confirme officiellement aujourd'hui qu'on n'a pas de dissidence et il n'existe aucun bureau parallèle du RND à Oran contrairement à ce qui était supputé », a ainsi affirmé le coordinateur dans une rencontre amicale avec les médias à l'occasion du Ramadhan, tenue jeudi à l'Hôtel « Les Jasmins » près de l'USTO. « Peut-être qu'on a perdu quelques éléments, ce qui est, somme toute, normal dans la vie politique d'un parti, mais cela ne doit pas signifier « un manquement » de notre parti mais plutôt un « manque d'engagement » et de fidélité de ses éléments », en ce sens que quand on perd un élément, on reçoit forcément

10 ou 20 autres en échange compte tenu de la nouvelle organisation confiée à nos structures de base à l'échelle de la wilaya suite aux recommandations émanant du secrétaire général du RND, M.Ahmed Ouyahia, à l'issue du dernier Congrès du parti », a-t-il ajouté. Ces pertes de militants, si elles confortent à des proportions gardées, une utopie d'opposition dans la démarche depuis quelques mois déjà à l'approche des échéances, renseignent selon Kazi-Tani sur les « intensions » de ces éléments qui cherchent « leurs intérêts personnels ». Parlant de la nouvelle organisation à l'échelle interne, le coordinateur a indiqué qu'« il n'y a pas une commune où on n'a pas enregistré entre 200 et 300 nouveaux adhérents dont des femmes et des jeunes. Il explique qu'« il y a beaucoup d'engouement à Oran de la part des associations, des universitaires et des cadres pour le RND, dirigé selon lui par une personnalité sérieuse en plus un homme d'Etat ». Il dira aussi que « le parti a une assise solide à Oran et qu'il n'y a aucun bureau parallèle. Il existe selon lui « des prémices de gens mécontents » mais cela ne dépasse pas selon lui le cadre or-

ganisationnel ». Le coordinateur a, dans un autre registre, annoncé un projet de création d'un découpage qui divise Oran en 12 ou 18 (c'est selon) circonscriptions communales électorales dont chaque circonscription (ou bureau communal) est constituée entre autres d'une femme chargée de questions féminines et un jeune chargé de la jeunesse qui sont des membres du Conseil de wilaya du RND dont la composante a été élargie à 140 membres au lieu de 55. Au sujet de la restructuration du parti dans les communes, il dira qu'elle est à 60% et devra être achevée en septembre prochain. Il a annoncé également la désignation de nouveaux délégués de daïra du RND à l'image d'Oran qui a été octroyée à M.Louhibi. De même qu'il annoncera un cycle de formation au profit des membres locaux de ce parti. Il dira aussi que son parti ouvrira 2 permanences l'une à Oran et l'autre à Sidi Chami afin d'être à l'écoute des citoyens. Le coordinateur a, par ailleurs, indiqué que son parti compte actuellement 6.000 adhérents et n'a exclu aucun congressiste lors du dernier Congrès du RND à Alger. « On ne pouvait pas satisfaire tous les militants qui ont le droit de participer au Congrès », explique-t-il. **B.Habib**

Suspendu par décision du wali pour faute grave

Un élu du PT réhabilité à l'unanimité par l'APC d'Oran

La surprise de tous, l'élu communal Aziz Berkani, du parti politique de Louiza Hanoun, a été réhabilité dans le poste de délégué du secteur urbain d'El Hamri. Cette demande de réhabilitation a été votée à l'unanimité lors de la 3ème session de l'assemblée communale d'Oran tenue jeudi dernier au siège provisoire de la commune d'Oran. Aziz Berkani a été suspendu de son poste de délégué du secteur urbain Ibn Sina au début du mois de novembre de l'année en cours, par Abdelghani Zaalane, wali d'Oran. Au sujet de cette suspension, le wali avait adressé un communiqué à la presse, faisant état, d'avoir mis fin aux fonctions de ce responsable local, en lui reprochant d'avoir inscrit 03 familles dans une opération de relogement alors qu'elles ne figuraient sur aucun recensement. Le wali Zaalane a aussi promis que cet élu serait traduit devant la justice. Depuis, aucune suite n'a été donnée à cette affaire. Aujourd'hui, on assiste à une réhabilitation dans le poste sans aucune explication. Alors, Berkani a-t-il été accusé à tort? Si c'est le cas, va-t-on vers le relogement des 03 familles qui ont été chassées à cause de cette affaire? **A.Kader**

3ème session ordinaire de l'APC d'Oran

Se prendre en charge

La salle du cabinet du P/APC d'Oran a abrité, ce dernier jeudi, la troisième session ordinaire de l'APC, et ce, en présence du maire M. Nouredine Boukhatem, des élus et cadres communaux, ainsi que le secrétaire général du conseil syndical. A signaler la présence de la société civile. A noter que le budget supplémentaire a été mis au peigne fin. L'ordre du jour était de 39 points, vu l'importance de cette rencontre. L'heure est de travailler les urgences. En effet, la ville d'Oran qui est une ville pilote, a besoin de grands moyens pour subvenir au train de vie quotidien de ses citoyens. Le maire d'Oran M. Nouredine Boukhatem a été catégorique: « Je tiens à remercier le wali d'Oran et le DAL, ainsi que le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales que nous ont aidés à payer les travailleurs jusqu'à la fin de cette année vu qu'il manquait les salaires de pas moins de quatre mois. A signaler également que la date limite du budget supplémentaire était le 30 juin. Il est décidé donc temps de se prendre en charge comme l'a si bien indiqué le ministre de l'Intérieur et des collectivités locales ». A citer certains points entre autres qui ont été approuvés par les élus de la plus grande commune d'Algérie comme le compte administratif 2015, augmentation des droits d'occupation du domaine public pour l'installation des palissades et les droits d'utilisation des espaces autorisés, augmentation des droits de travaux de fouille au niveau de la voie publique, augmentation des droits de loyer des kiosques et des locaux com-

munaux occupés par des sociétés, proposition des droits d'occupation des surfaces pour la vente des billets (kiosque) par la société « Tramway », augmentation des droits d'utilisation des infrastructures sportives à 20%, proposition des droits de fête et cérémonies au niveau des salles privées, augmentation des droits d'utilisation des marchés couverts, augmentation de la tarification des droits de stationnement, droits d'autorisation de circulation des camions à travers la ville (le jour), augmentation du taux du loyer des locaux à usage commercial utilisés par les associations à caractère sportif à 30%. Révision de la tarification des droits des cahiers des charges relatif aux marchés et adjudication qui sera entre 2000DA et 5000 DA. L'APC d'Oran a dépensé 1.200 milliards de centimes (93%) pour 1.209 milliards de recettes en 2015. Le reste à réaliser était de 21 milliards de centimes de fonds propres avec les engagements de la wilaya à temps. Il y a un nouveau-né au sein de l'APC d'Oran qui est la régie communale des arts et culture qui succède au défunt office des arts et culture. Un dossier épineux est sur les tablettes de la mairie d'Oran qui est celui du centre hippique Antar Ibn Cheddad. Il y a eu une plainte de l'APC d'Oran en 2005 une période où M. Boukhatem était P/APC d'Oran. Aujourd'hui, le nouveau est que cette société des courses hippiques voudrait payer ses dettes et a fait de bonnes intentions en souhaitant payer les 10 millions de centimes de location mensuelle (concession du bâtiment administratif et le circuit des

courses) et les 3% de la quote-part des paris. La justice a tranché qu'un milliard sera versé à l'APC, et ce, de la période 1984 à 2005. Le dossier est entre les mains des responsables de la division de la réglementation générale du patrimoine communal (DRG). Un élu en la personne de M. Azziz Berkani a été installé à la délégation communale d'El-Hamri. Le premier magistrat d'Oran M. Nour-Eddine Boukhatem a fait savoir qu'une réunion extraordinaire aura lieu après l'Aïd dont le thème est le gaspillage, et d'ajouter: « Je ne tolérerai jamais le gaspillage. Nous payons des compteurs d'eau que nous trouvons non fonctionnels, idem pour les compteurs de la Sonelgaz et aussi concernant les téléphones d'Algérie télécom. Il faut se débarrasser des trucs anciens qui se trouvent à la DMMG en formant une commission habilitée à la faire. Je félicite la division des affaires économiques (DAE) pour le travail colossal qu'elle réalise. Enfin, souhaitons un prompt rétablissement à Mme Fatima Bourkba et à l'élu Nacer Lakehal. **N.B.**

Mouhafada FLN D'Oran célèbre le 27ème jour du Ramadhan Circoncision et des vêtements pour 60 enfants de familles nécessiteuses

La Mouhafada d'Oran du Front de libération nationale (FLN) a organisé mercredi soir sous l'égide du mouhafed M.Dinar Mohamed Badreddine, une somptueuse cérémonie de remise de vêtements de circoncision au profit de 60 enfants orphelins et pauvres, issus de plusieurs quartiers de la ville d'Oran. Le responsable du cabinet de cette Mouhafada a indiqué dans ce sens que ces enfants feront l'objet dimanche prochain (demain) d'une opération de circoncision à l'hôpital universitaire d'Oran (CHU). Cette louable initiative s'inscrit dans le prolongement des actions du programme tracé par le mouhafed à l'occasion du mois sacré telles que la Maidat Ramadhan (400 repas servis par jour) et la circoncision outre la distribution des vêtements de l'Aïd El Fitr à laquelle ont pris part aussi l'association touristique Nesmate wahrane, des membres de la fondation d'Oran de réinsertion des repris de justice et l'UNJA. **B.H**

Bel air

Un bien récupéré par une famille

Les opérations de recensement du vieux bâti à Oran se poursuivent. Les pouvoirs publics sont décidés plus que jamais à recenser le bâti ancien de la ville susceptible de faire l'objet de démolition et d'évacuation pour mettre à l'abri des dangers des familles entières. Pour parer à toute éventualité et afin de préserver les vies humaines des vieilles habitations, une famille se disant propriétaire d'une maison à Bel Air a récupéré son bien dans un immeuble de ce quartier, a-t-on appris de la famille propriétaire de ce bien. L'objectif, dira-t-elle, est de se prémunir contre toute éventualité ou tentative de récupération de ce bien par des indus occupants. Le cas de ces vieilles habitations qui sont l'oiseau rare pour les postulants au logement social, sont légion un peu partout à travers les bas quartiers de la ville. **B.H**

Tissemsilt

Des enfants se baignent dans les jets d'eau



Le jet d'eau en face du CEM «Emir Khaled» du chef lieu de wilaya, qui se transforme en piscine pour des enfants en bas âge. Le comble est, qu'à quelques mètres de là, se dresse la seule et unique piscine de la ville de Tissemsilt encore ouverte. Jeudi, des enfants, profitant de l'absence des quelques gardiens, se sont d'abord installés sur les bords de la mare pour tremper leurs pieds avant d'être tentés par un plongeon sous un soleil de plomb et une température avoisinant les 44°. Ils étaient tous contents de se rafraîchir, et ce, malgré les mises en garde des passants sur la qualité d'eau très polluée, au point où la couleur de l'eau est devenue verdâtre avec des déchets en surface et même au fond. «Il fait chaud, l'eau est fraîche et c'est l'essentiel», nous dirent ces chérubins habitant les quartiers de la ville de Tissemsilt. Ce phénomène est nouveau et des jeunes âgés entre 10 et 14 ans se sont fait un passage discret à travers la clôture du jet d'eau pour faire trempette dans l'eau dégoûtante. Nos interlocuteurs posent ainsi la question de la sécurité du jet d'eau confiée à un gardien. Dès lors, une question se pose : où sont passés les parents de ces enfants apparemment livrés à eux-mêmes ? Les autorités doivent mettre des agents pour garder ces jets d'eau surtout en cette période estivale. **M'HAMED B.**

Tlemcen

Vers l'attribution de 3.104 logements

La wilaya de Tlemcen compte attribuer 3.104 logements sociaux locatifs à leurs bénéficiaires en ce mois de juillet, a indiqué jeudi la wilaya dans un communiqué. Ces logements sont répartis dans plusieurs zones de la wilaya dont des cités et nouvelles zones urbaines de Sebdo, Sidi Ahmed (Remchi), Maghnia et Boudjrida (Tlemcen). Cette vaste opération sera lancée le 4 juillet prochain à la veille de la célébration des fêtes de l'indépendance nationale et de l'Aid El Fitr par la distribution de 500 logements à Sebdo, selon le même source qui a ajouté que l'opération se poursuivra les 10 et 11 juillet par la remise de 304 logements à Sidi Ahmed (Remchi) dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire (RHP). La liste des bénéficiaires de l'habitat social locatif de la commune de Tlemcen sera affichée avec 1.600 logements situés dans la nouvelle ZHUN de Boudjrida et 700 autres à Maghnia. L'attribution des logements touchera au deuxième semestre de l'année en cours les communes de Ghazaouet, Remchi, Hennaya, Ain Talout, Béni Snouss, Ouled Mimoun, Ain Fezza et Sidi Djillali.

Relizane

Fin du cycle de la formation Professionnelle

Le centre de formation professionnelle, «Meghi chi Yamina», a abrité une cérémonie de clôture de fin de formation pour des stagiaires de différentes branches après un cycle de formation d'une durée de 12 et 24 mois. C'est en présence des autorités locales, civile et militaire, ainsi que des députés des deux chambres et des cadres de la formation. Au cours de son intervention, le directeur de la formation a mis en exergue le rôle de la formation au profit des stagiaires ainsi que des besoins de la wilaya et dans l'insertion des sortants dans la vie active et sociale qui apporteront leur savoir au profit du développement des secteurs économiques et agricoles de la wilaya. Des prix ont été attribués aux stagiaires comme récompense pour les efforts fournis durant toute la période de leur formation. **B.BELHADJ**

Direction régionale des Douanes de Chlef

Un inspecteur divisionnaire aux Douanes de Mostaganem installé

Selon la sous-directrice de l'informatique et de la communication au niveau de la direction régionale des Douanes de Chlef, Yechkour Rima, le directeur régional des Douanes de Chlef, Mr Hamel Belkebir, a procédé mercredi passé à l'installation officielle de Mr Karfa Tahar au poste d'inspecteur divisionnaire des Douanes de Mostaganem, un poste resté vacant et qu'occupait le contrôleur général Mr Bensalem Brahim qui a été appelé à assurer les mêmes fonctions de contrôleur général au niveau de l'inspection divisionnaire des Douanes de Ghazaouet dans la wilaya de Tlemcen, un poste qu'il avait occupé à Mostaganem durant trois années alors qu'il était à Batna. La cérémonie d'installation de Mr Kerfa Tahar au poste d'inspecteur divisionnaire des Douanes s'est déroulée au niveau de l'inspection divisionnaire des Douanes de Mostaganem en présence des cadres douaniers de la direction régionale de Chlef. En marge de cette cérémonie d'installation, le directeur régional Monsieur Hamel Belkebir a saisi l'occasion pour inciter les douaniers présents, tous grades confondus, à plus d'efforts dans le domaine, conformément aux recommandations et instructions de mon-

sieur le Directeur Général des Douanes Algériennes, des instructions et recommandations relatives au plan stratégique 2016-2019 initié par le directeur général, un plan stratégique qui intervient dans un nouveau contexte économique nécessitant une adaptation performante et continue de tous les acteurs intervenant dans la chaîne économique, un plan mis en place qui vise la modernisation de l'institution douanière et l'ac-

compagnement, à outrance, des entreprises nationales de par le dialogue utile et la facilitation, deux atouts majeurs qui vont permettre l'encouragement à la production nationale et la promotion des exportations hors hydrocarbures. Mr Hamel a tenu aussi à préciser que ce mouvement des cadres entre dans le cadre de la redynamisation des services de la Douane en général en matière de modernisation. **B. REDHA**

Mostaganem

Alimentation de 124.000 habitants en eau de mer dessalée

Plus de 124.000 habitants des douars relevant des dairas de Hassi Mameche, Ain Nouissy (Mostaganem) sont alimentés en eau potable à partir de la station de dessalement de l'eau de mer de la plage Sonactel, a-t-on appris du directeur des ressources en eau. L'opération a touché les douars des communes de la partie ouest de la wilaya, à l'instar de Hassi Mameche, Mazaghran, Stidia, Ain Nouissy, Fornaka et Hassiane, à travers un réservoir principal d'une capacité de 20.000 mètres cubes qui a été inauguré à Hassi Mameche, a indiqué M. Moussa Lebga. Cette opération,

qui a coûté plus de 551 millions DA, permet d'alimenter la population en H24 d'un ratio de 150 à 200 litres/jour par habitant. L'approvisionnement s'effectuait auparavant à partir des forages. Par ailleurs, 8.439 habitants de sept villages de la commune de Touahria sont alimentés en eau potable à partir de la station de dessalement de l'eau de mer en H24. Les travaux, auxquels a été consacrée une enveloppe de 31 millions, ont duré cinq mois. Le taux de raccordement au réseau AEP de la wilaya de Mostaganem est actuellement de 99 pour cent, selon le responsable du secteur.

Bechar

Plusieurs projets et opérations de développement pour Kenadza

La commune de Kenadza (18 km au sud de Bechar) a bénéficié récemment de plusieurs projets et opérations de développement pour le renforcement de ses infrastructures et l'amélioration des conditions de vie de ses habitants, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Ces projets retenus au titre des programmes sectoriels et du programme de développement communal (PC) ont été concrétisés à travers le lancement des travaux de réalisation de 446 logements publics locatifs avec une enveloppe de plus d'un (1) milliard DA, la réhabilitation de 215 autres habitats précaires pour plus de 150 millions DA, en plus d'un programme de dix (10) logements de fonction au profit du secteur de l'éducation, a-t-on précisé. Dans le domaine de la santé, un montant de plus de 25 mil-

ions DA a été alloué à cette collectivité pour l'étude et la réalisation d'un centre d'hémodialyse, en plus de la réception et la mise en service cette année d'une unité légère de prévention et soins primaires, selon la même source. Des projets dans le domaine du renforcement de l'alimentation en eau potable et des réseaux d'assainissement, pour un montant de 21 millions DA, ont été aussi réalisés dans le but de satisfaire la demande des habitants des nouveaux lotissements et groupements urbains à travers cette commune, notamment au niveau des lotissements de l'auto-construction et de l'habitat rural, a-t-on ajouté. Une opération de réhabilitation de la station de pompage flottante qui achemine l'eau du barrage de "Djorf Ettorba" vers la station d'épuration et de traitement des eaux du

barrage, destinées à cette commune et à celle de Bechar, a été aussi finalisée pour un coût de 46 millions DA, par la direction de wilaya des ressources en eau. Cette dernière a aussi acquis pour 24 millions DA des équipements pour la réalisation de 700 mètres linéaires de réseaux d'alimentation en eau potable pour certains groupements d'habitats de cette collectivité. Le secteur agricole a lui bénéficié récemment d'une opération de plantation de 15 hectares en arbres fruitiers, avec la pose aussi d'un réseau d'irrigation de goutte-à-goutte. Un réseau d'électrification rural a été aussi réalisé et mis en service au profit des agriculteurs activant dans trois (03) périmètres de mise en valeur des terres sahariennes et qui totalisent une superficie de plus de 300 ha, signale-t-on de même source.

Sidi Bel-Abbès

50 familles relogées

Cinquante (50) familles résidant dans des habitations précaires à hai "Lazari" dans la ville de Sidi Bel-Abbès ont été relogées jeudi, a-t-on constaté. Inscrite dans le cadre du programme de résorption de l'habitat précaire (RHP), cette opération a vu la démolition des habitations précaires juste après le relogement. Une autre opération similaire a eu déjà lieu dans le même quartier qui compte 100 habitations précaires.

Il avait été procédé à la résorption de 50 habitations vétustes avant le relogement des 50 familles restantes, a souligné le chef de daïra de Sidi Bel-Abbès, Abdelkader Saadi. Les familles relogées ont exprimé leur joie et satisfaction de cette opération qui coïncide avec l'Aid El Fitr mettant fin à leurs souffrances dans des constructions anarchiques dépourvues de conditions de vie. Le programme RHP de la daïra de Sidi Bel-Abbès de l'exercice 2016 avait

été lancé au niveau de hai "Rocher" avec le relogement de 230 familles résidant dans des habitations précaires et hai "Emir Abdelkader" où 30 familles ont bénéficié de nouveaux logements. Cette opération, présidée par des responsables de la daïra et des représentants de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), entre dans le cadre du programme de 4.000 logements sociaux livrés cette année à travers la wilaya.

Sûreté de la wilaya d'Alger Saisie de plus de 10 kg de cannabis à Bir Touta



Les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont démantelé lundi à Bir Touta une bande criminelle sévissant sur l'axe Bejaia-Alger. Cette opération a permis l'arrestation de quatre (04) individus pour "transport, détention et commercialisation de drogue" et la saisie de plus de 10kg de cannabis, a indiqué jeudi le chef de la brigade de la police judiciaire relevant de la circonscription administrative de Bir Touta, le lieutenant Younes Ben Taiba. Il précisé dans une déclaration à la presse à l'issue de la présentation de la quantité de drogue saisie et des individus arrêtés, âgés entre 19 et 42 ans, que les services de la sûreté de la wilaya d'Alger ont pu mettre fin aux activités de cette bande criminelle et saisir plus de 10kg de cannabis et un "Taxi" utilisé pour l'acheminement de la drogue ainsi qu'une somme de quarante quatre mille dinars. Cette bande agissait à partir d'El Kseur (Béjaia) en direction de quatre communes de la Capitale, en l'occurrence El Biar, Ain Nâadja, Ain Benian et Bir Touta, a-t-il ajouté. Concernant les tenants et aboutissants de cette affaire, le lieutenant Ben Taiba a expliqué que la brigade de la police judiciaire de Bir Touta a arrêté dimanche dernier trois individus qui étaient à bord d'un véhicule dont le conducteur (31 ans) avait sur lui une quantité de 150gr de cannabis. Ce dernier a fourni le nom de son dealer, un taxieur résident à Gué de Constantine (Ain Nâadja) âgé de 42 ans et qui s'est avéré être une repris de justice dans des affaires similaires. Le dealer a été arrêté lundi dernier à Bir Touta suite à une opération montée par la brigade de la police judiciaire qui a découvert dans son taxi plus de 10kg de cannabis conditionnés dans 20 paquets de 500gr chacune, a encore ajouté le lieutenant Ben Taiba. Les mis en cause ont été présentés devant la juridiction territorialement compétente.

Direction du commerce de la wilaya d'Alger Une année de prison ferme contre l'agresseur des agents de contrôle

Un individu a été condamné à une année de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA pour avoir agressé des agents de contrôle relevant de l'inspection régionale du commerce à Cheraga, a indiqué jeudi la Direction du commerce de la wilaya d'Alger. "En date du 29 juin 2016, le dénommé K.M a éclopé d'une année de prison ferme assortie d'une amende de 50.000 DA pour avoir agressé des agents de contrôle relevant de l'inspection régionale du commerce à Cheraga", a indiqué un communiqué de la Direction. Les faits remontent au 21 juin dernier, lorsque les agents de contrôle de la qualité et de répression de la fraude procédaient à un contrôle de routine au niveau du quartier Al Keria (Cheraga), où ils ont détruit une quantité de viande avariée retrouvée chez un Boucher (le mis en cause), et remis une convocation au concerné afin de compléter les procédures. La réaction très violente du mis en cause s'est traduite par des injures à l'égard des agents de contrôle qu'il est allé jusqu'à malmenier et frapper.

Pour non respect de la réglementation

Le wali de Tizi-Ouzou et les élus du RCD se démarquent du vote du BS

Le wali de Tizi-Ouzou et les élus du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) se sont démarqués jeudi du vote du budget supplémentaire (BS) de l'exercice 2016 par l'Assemblée populaire de wilaya (APW) pour "non respect de la réglementation". A l'ouverture des travaux de la session ordinaire, les élus du RCD ont interpellé le président de l'APW, issu du Front des forces socialistes (FFS), à propos de la présentation du BS par le président de la commission finances de l'APW. Ces intervenants ont rappelé que "la présentation en plénière des Budgets (supplémentaire et primitif) doit se faire par l'Administration, pour être ensuite soumis à l'adoption de l'APW, tel que prévu par la réglementation". 'entame de la lecture de l'avant-projet du BS par le président de la commission des finances de l'APW a suscité l'indignation des élus du RCD, dont un s'est lancé lui aussi dans la lecture et en simultanément le même document, donnant lieu à un brouhaha infernal au sein de l'Assemblée et qui a été amplifié par les protestations de plusieurs élus notamment ceux du groupe RCD. Le wali, Brahim Merad, a

déclaré, pour sa part, qu'il dégage sa responsabilité quant à la présentation du BS par un élu, rappelant que celle-ci devait être faite par l'Administration, ajoutant qu'"il y a des textes réglementaires qui doivent être respectés par tous". Il a rappelé cependant précisé que cette démarche contestée par le groupe RCD était également pratiquée par l'APW lorsque cette formation politique était à la tête de cette assemblée. Le chef de l'exécutif a également déploré le fait que le montant du BS qui est de plus de 471 millions de DA, soit "effrité à l'extrême" en dépenses qui ne créent pas de richesses ni de revenus. " Il aurait été plus rationnel d'injecter une cagnotte de ce BS, dans un projet qui va générer des revenus à la collectivité", a-t-il insisté. Même si l'Administration n'a pas été invitée par le président de l'APW à présenter le projet du BS, le wali a indiqué que ce dernier propose d'injecter une enveloppe financière pour la réalisation d'un parking à étages au chef-lieu de wilaya, ce qui va contribuer à générer des revenus pour la collectivité d'un côté et à lutter contre le phénomène des parkings illicites, de l'autre. "L'adminis-

tration n'est pas un antagoniste des Assemblées élues, nous travaillons pour le même objectif qui est d'améliorer le cadre de vie de nos concitoyens", a-t-il soutenu. Le vote du BS dans un climat tendu a fait réagir les élus du RCD, qui ont relevé que le BS n'a pas été voté par la majorité des élus qui ont avancé le chiffre de 14 votants seulement qui se sont exprimés pour. Le président d'APW, Mohammed Klaléche, a indiqué que ce même budget a reçu l'aval de 25 élus sur les 47 qui composent l'Assemblée. Le chef de l'exécutif a annoncé, pour sa part, qu'il adressera un rapport sur le déroulement de ce vote au Ministère de l'intérieur et des collectivités locales, chargé de la validation des Budgets. Présentant la situation financière de la wilaya, M. Merad a fait savoir que Tizi-Ouzou dispose actuellement d'une enveloppe globale de plus de 313,272 milliards de DA, tous programmes et toutes sources de financement confondus. Le nombre des opérations non lancées en réalisation est de 2636 totalisant un montant de plus de 28,505 milliards de DA. Les opérations gelées ne représentent que 4% de l'enveloppe globale, a-t-il encore relevé.

Réseau de gaz naturel à Souk Ahras

24 communes sur les 26 raccordées

Le réseau de gaz dans la wilaya de Souk-Ahras a enregistré un bond "considérable" grâce à la mise en œuvre du programme du plan quinquennal 2010-2014 où parmi les 26 communes que compte la wilaya, 24 sont raccordées à cette matière énergétique, a-t-on appris jeudi du directeur local de l'énergie, Boumediene Seghiri. Les projets de raccordement au réseau de gaz naturel des deux communes frontalières restantes d'Ain-Zana et d'Oued Moumen devraient être terminés d'ici la fin de l'année en cours, a indiqué le même responsable, rappelant que la concrétisation de ce plan a permis le raccordement de six (6) localités de Zouabi, Khedara, Hanancha, Ouillen, Ouled Driss et Ain-Soltane. La mise en œuvre de ce projet, qui a nécessi-

té une enveloppe financière de 6,685 milliards de dinars, a permis de relier 17 agglomérations secondaires, à l'instar d'Oued-Damous (Oued Keberit), Lahmri et Ain-Dalia (Hanancha), Ain-Touila (Sedrata), Djihfa (Zaarouria) et El-Kef (Tiffech), ainsi que Bir Hadj-Taib (Oum El Ahaim) et Ain Lahdjer (M'daourouch). Dans ce sillage, des travaux sont en cours pour raccorder l'agglomération secondaire de Batoum de la localité de Taoura, tandis que des travaux seront engagés incessamment pour relier l'agglomération de Lafouidh à la commune d'Ouled-Moumen, a-t-on noté. Les opérations de raccordement à cette matière énergétique ont touché plus de 8.000 habitants à travers plusieurs lotissements, à l'image de Guerza, de

Zoguer et Henia (Sedrata), ainsi que Bir Mokehla et Bouraguess (Taoura) et la cité des 80 logements participatifs. Le parachèvement de ces opérations de raccordement ont permis de porter le taux de couverture en matière de gaz dans la wilaya de 56% en 2010 à 70 % en 2016, alors que le nombre de clients raccordés au réseau de gaz naturel dans la wilaya a atteint les 64.989 abonnés, a rappelé le directeur de l'énergie. Il a estimé également qu'à la faveur de ces actions, les riverains des forêts dans ces localités ont cessé de recourir au bois pour se chauffer ce qui a réduit sensiblement les feux de forêts, a affirmé ce responsable, soulignant que ce programme ambitieux de fixer ces populations dans leurs régions.

M'sila

Des marchés réceptionnés attendent exploitation

Des marchés de gros des fruits et légumes réceptionnés, il y a deux ans, dans la ville de Boussaâda et au nouveau pôle urbain de M'sila n'ont, à ce jour, jamais été exploités, a-t-on constaté. Ces marchés, dont la réalisation visait la régulation de l'activité commerciale dans la région dispose, d'après leur fiche technique, de pas moins de 200 carrés dont 50 spécialement consacrés au commerce de gros de fruits et légumes. Selon la direction du commerce de la wilaya, ces marchés ont été créés dans le cadre du projet d'éradication du commerce informel et l'organisation du marché des fruits et lé-

gumes en préservant la stabilité des prix et en permettant la traçabilité des produits. Les services de la wilaya, ont indiqué que la liste, établie en 2014, des bénéficiaires de carrés de commerce de gros de fruits et légumes de Boussaâda, a été annulée suite à un mouvement de protestation initié par les agriculteurs. Ils refusent l'intervention de ce qu'ils ont qualifié "d'intermédiaires" et proposent de vendre eux-mêmes leurs produits agricoles. La non exploitation du centre commercial et du marché de proximité du nouveau pôle urbain de M'sila vient suite, a-t-on noté de l'opposition affichée par les habi-

tants à proximité de ces infrastructures commerciales à la liste établie des bénéficiaires. Ces derniers estiment que les carrés du marché doivent revenir aux jeunes chômeurs du quartier, a-t-on appris. La question des deux marchés de Boussaâda et du nouveau pôle urbain de M'sila, n'a pour l'instant pas encore été tranchée. A l'heure où les autorités publiques appellent à la nécessité d'organiser le marché et à éradiquer le commerce informel, pas moins de 350 locaux du programme du Président de la République, créés lors de la dernière décennie, sont livrés à l'abandon et attendent toujours une éventuelle exploitation.

VITAM

Contrôle technique automobile

Mesra Centre Route de Mansourah

Wilaya de Mostaganem

Tel 045 22 25 68 - Fax 045 22 30 54

Pour votre Sécurité

Le Contrôle technique automobile
en toute simplicité



Assurance

Confiance en soi

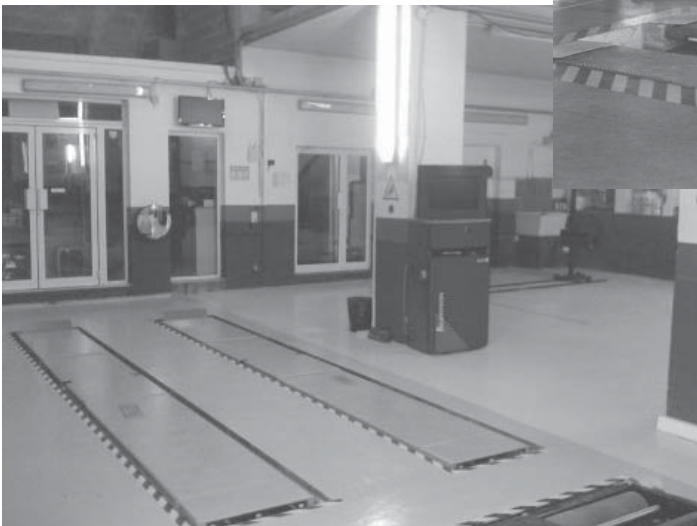
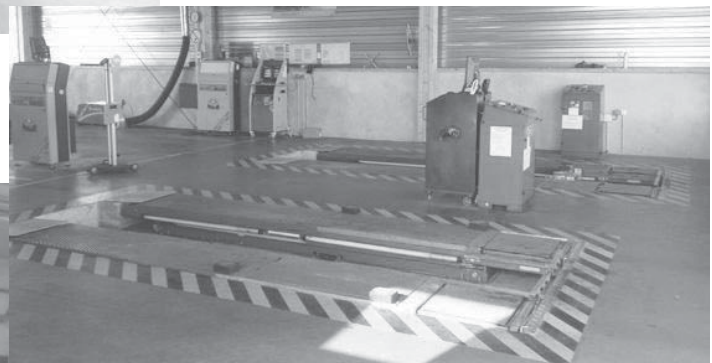


Contrôler le véhicule

Assurer la vie

Obtenir de l'expérience

C'est le temps



Identification - Freinage -
Direction - Visibilité - Eclairage
Signalisation - Liaison sol -
Structure - Carrosserie -
Equipements -
Organes mécaniques - Pollution -
Niveau sonore

Mandi signe pour 5 ans au Bétis Séville !



C'est officiel, Aïssa Mandi portera bien le maillot du Bétis Séville pour la saison à venir.

Le défenseur latéral quitter le Stade de Reims, relégué, pour s'engager avec l'écurie espagnole, qui a annoncé son arrivée sur son compte Twitter. Mandi a paraphé un contrat de 5 ans avec le club andalou.

L'international algérien était aussi pisté par Middlesbrough, mais il a finalement fait le choix de la Liga espagnole. Malgré la relégation de Reims, Mandi restait un joueur coté sur le marché des transferts et disposait de plusieurs options pour la suite de sa carrière.

En Espagne, il aura l'ambition de franchir un cap avec un club qui souhaite progresser dans la hiérarchie de la Liga.

Coupe de la Confédération

Le rêve est permis pour le MO Béjaïa

Le MO Béjaïa, qui traverse une conjoncture très difficile en cette intersaison, parvient pourtant à s'illustrer sur la scène africaine en surmontant tous les obstacles, comme l'atteste le nul obtenu sur le terrain des Ghanéens de Medeama (0-0), mercredi dans le cadre de la 2e journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF).

Grâce à ce nul, arraché dans des conditions délicates et avec un effectif décimé, le rêve est désormais permis pour le MOB qui participe pour la première fois de son histoire à une compétition internationale.

"Si nous parvenons à remporter les deux matchs qui nous restent à domicile, nous aurons de grandes chances pour nous qualifier aux demi-finales", lance l'entraîneur Nacer Sendjak, en place depuis trois semaines après avoir hérité d'une équipe en pleine crise.

En fait, les "Crabes", vainqueurs à domicile lors de leur premier match du groupe A face aux Tanzaniens de Young Africans (1-0), se sont déplacés au Ghana avec un effectif de 14 joueurs seulement dont trois gardiens de but. Outre les suspensions de Belkacemi, Khadir et Baouali, sans oublier la blessure de Yaya, l'attaquant sénégalais N'Doye boude ses coéquipiers depuis la reprise des entraînements, alors que d'autres cadres sont partis à l'image de Zerdad, Mebarakou et Hamzaoui.

Cette situation complexe à laquelle l'entraîneur Sendjak devait faire face, a coïncidé avec une nouvelle crise enclenchée au niveau des hautes sphères du club. Les membres actionnaires ont décidé de retirer leur confiance au président Zahir Atia, qu'ils ont pourtant eux-mêmes élu il y a à peine un mois.

Une décision que le nouveau président n'a pas reconvenue, suivie par l'annonce du retrait des actionnaires, non sans dénoncer des "représailles" dont ils disent avoir fait l'objet de la part des "partisans d'Atia".

Dans tout ce brouhaha, les camarades du gardien de but Rahmani ont su se surpasser en parvenant à ajouter un précieux point dans leur escarcelle. Ils pointent désormais à la deuxième place du groupe A derrière le TP Mazembe (RD Congo), leur prochain adversaire qui a réalisé un carton plein jusque-là.

Et s'ils sont devancés de deux points par les Congolais (6 unités contre 4), les Béjaïois possèdent en revanche trois points d'avance sur le troisième, Medeama. Les Young Africans, battus à domicile par le TP Mazembe (0-1), ferment la marche du groupe A avec un zéro pointé. Les deux premiers de chaque poule se qualifient aux demi-finales de l'épreuve.

CRB

La démission de Malek jugée illégale

Le président du Chabab de Belouizdad, Réda Malek, avait annoncé qu'il déposerait sa démission, le 30 juin, lors d'une réunion du Conseil d'administration. Or, et en fonction de la convocation qui a été envoyée aux personnes concernées, il s'agit d'une assemblée des actionnaires. Malek a, jeudi, affirmé aux membres présents qu'il va démissionner, mais toujours est-il que cette décision a été jugée illégale par les opposants de Malek, étant donné qu'il devait le faire lors de la réunion du Conseil d'administration, et non pas lors de l'AG des actionnaires. C'est dire, donc, que cette réunion n'a pas été attendue pour Malek qui a reçu plus d'opposants que de sympathisants.

A la fin de cette AG, et devant les journalistes présents sur les lieux, Malek a fait savoir que plusieurs propositions ont été faites durant ce conclave, et qu'on lui a demandé de rester en poste jusqu'au 8 Août prochain, date de la fin de son mandat, et qu'il allait étudier cela. Autre proposition faite, selon Malek, est celle d'élargir le Conseil d'administration en intégrant d'autres personnes qui pourront ajouter un plus au club. Chose qui, selon Malek, devrait être aussi étudiée, avec aussi d'autres propositions qui, selon ses dires, ne peuvent être dévoilées en public. Malek avait-il vraiment l'intention de quitter lors de cette réunion ? Certains affirment que cela n'a pas été le cas, puisque outre le fait de la différence entre le CA et une AG des actionnaires, le fait d'avoir parlé de propositions, dans lesquelles Malek est intégré laissent penser que



l'homme veut encore continuer. Lors de cette AG, il est vrai que l'ordre du jour était la situation financière du Chabab, mais il était question, au départ, de faire le bilan, pour le présenter, ensuite, aux services concernés. Mais lors de cette réunion, aucun bilan n'a été fait, puisque le débat a tourné autour de la situation actuelle du club, ainsi que la démission de Malek, sans plus. Avec le temps, le Chabab risque de dépasser les délais, et se trouver dans le collimateur

des services en questions. Par ailleurs, Malek a saisi cette occasion pour demander à ses interlocuteurs de mettre la main dans la poche et l'aider, notamment dans l'organisation des deux prochains stages, à Tlemcen et à Ifrane. Malek a affirmé le besoin dans l'urgence d'une somme de 2 milliards de centimes. Les membres réunis ont promis de mettre chacun, la main dans la poche, et voir ce que cela va donner en fin de compte. Amine Amiri

Le recrutement fait exploser la direction du MCO

Baba torpille son conseil d'administration

Rien ne va plus entre le président directeur-général de la société sportive par actions qui gère l'équipe professionnelle du Mouloudia d'Oran Belhadj Mohamed et les membres de son conseil d'administration. Déjà que ces derniers réclament depuis plusieurs jours déjà l'éviction du secrétaire général Toufik Bellahcène qui serait, d'après eux, « la véritable cause de tous les problèmes au club », voilà que Bessedjari, Benzerbadj, Chorfi et Belabbès ont décidé tout bonnement de se retirer des affaires courantes de l'équipe pour protester contre ce qu'ils considèrent être comme une démarche seule du président Baba.

Les quatre dirigeants cités n'ont, à ce sujet, pas vraiment cautionné que Belhadj décide de son propre chef de libérer Merouane Dahar au profit de l'USMH sans pour autant en tirer un quelconque profit financier.

Les membres du conseil d'administration jugent, logiquement, que leur président a refait la même bêtise qu'avec Nekkache voilà à peine une année lorsqu'il l'avait libéré au Chabab de Belouizdad gra-

tuitement pour que ce dernier le revende à près de deux milliards de la paire Benyahia-Larbi soit maintenue au sein de l'effectif. Voulat certainement se dédouaner aux yeux des supporters de ces dérivés totalitaires du président Belhadj Mohamed, les quatre dirigeants susmentionnés ont pris du recul, attendant certainement que le premier nommé fasse un premier pas vers eux. Eux, qui l'ont tiré d'une bien mauvaise passe tout récemment lorsqu'ils ont tué dans l'œuf la tentative de la paire Djebbari-Abdelillah de tenir une assemblée générale visant à le destituer.

Seïf-Eddine R

Nigeria

Paul Le Guen sélectionneur ?

Paul Le Guen pourrait prendre la sélection du Nigeria. L'ancien coach de Lyon a déjà entraîné en Afrique, avec le Cameroun (2009-2010).

Les Super Eagles sont actuellement sans sélectionneur. Un intérim est en ce moment assuré par Samson Siasia.

Et selon le journal nigérian Vanguard, Paul Le Guen pourrait prendre la sélection du Nigeria. Une source de la fédération s'y est d'ailleurs exprimée : "Il est enthousiaste et veut travailler avec les Super Eagles. C'est un gentleman et quelqu'un de très discipliné".

L'ancien capitaine du PSG a déjà entraîné le Cameroun (2009-2010) et l'Oman (2011-2015).

Éliminatoires CAN-2017/ Algérie Les U17 ont failli imiter les U20, le DTN accuse les clubs

La qualification à l'arraché de la sélection algérienne des moins de 17 ans (U17) au deuxième tour des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017), a de nouveau traduit le faible niveau du football algérien dans la base, quelques mois après une élimination sans gloire des U20 dès le premier tour des qualifications de la CAN face à la Mauritanie.

Les cadets algériens, qui ont bénéficié de stages et matchs amicaux à répétition depuis plus d'une année, ont souffert le martyre mercredi soir face à une équipe libyenne qui a seulement deux mois d'existence.

Pourtant, les deux manches se sont déroulées à Alger, mais sans que cela ne soit mis à profit par les protégés de l'entraîneur Saber Bensmail afin de passer sans encombre au prochain tour.

Battus en "déplacement" à l'aller 3-2 (la Libye est interdite d'organiser des matchs officiels sur son sol pour des raisons sécuritaires), les jeunes algériens ont dû attendre la 88e minute du match retour pour valider leur billet (victoire 2-1).

Et si les protégés de Bensmail ont longuement fêté cette qualification sur le terrain et dans le vestiaire, le Directeur technique national (DTN), Toufik Korichi, lui, se veut réaliste. "Il faut reconnaître que nous avons échappé à l'élimination face à une équipe qui a commencé à préparer le double rendez-vous depuis seulement deux mois. Désormais, un grand travail nous attend pour espérer tenir la dragée haute aux grandes équipes africaines au niveau des catégories jeunes", a déclaré Korichi à l'APS.

"Nos joueurs étaient sous grosse pression du fait qu'ils avaient peur de connaître le même sort de leurs aînés des U20, éliminés dès le premier tour des qualifications de la CAN, mais cela ne justifie en rien le visage montré par nos joueurs dans les deux matchs face à la Libye", a-t-il ajouté.

Au fait, en constatant que les sélections jeunes algériennes quittaient à chaque fois les éliminatoires dès le premier tour, la Fédération algérienne de football (FAF) avait décidé de ne pas engager les U17 et les U20 lors des qualifications des CAN-2015 des deux catégories. Elle pensait prendre son temps pour mettre de son côté les atouts nécessaires avant de repartir sur de bonnes bases.

Retour aux Académies

Finalement, les choses n'ont pas changé au vu de ce que les deux sélections nationales ont fourni comme prestations pour leur retour dans cette phase de qualifications. "J'estime que la sélection algérienne n'a pas les capacités de tenir tête aux équipes africaines, plus solides sur le double plan technique et physique. Je prédis son élimination dès le prochain tour", a estimé l'entraîneur de la sélection libyenne des U17 et ancien buteur des "Chevaliers de la Méditerranée" des années 1980, Fawzi Al-Is-saoui.

Un avis que le DTN de la FAF partage, tout en imputant la responsabilité aux clubs qui "accordent peu d'intérêt aux catégories jeunes", selon ses dires.

"Les sélections nationales sont l'émanation des clubs. Les joueurs choisis en équipe nationale sont les meilleurs au niveau de ces clubs et s'ils ne parviennent pas à s'illustrer sur le plan international, c'est parce qu'ils ne travaillent pas assez avec leurs équipes respectives", a encore expliqué Korichi.

La sonnette d'alarme étant tirée, la FAF a décidé de relancer, dès octobre prochain, l'expérience des Académies auxquelles elle avait recouru en 2011 lorsque l'Algérie se préparait pour l'organisation de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2013) des moins de 20 ans.

Certes, le parcours des Verts dans ce tournoi avait été un total échec après leur élimination dès le premier tour, mais les fruits ont été cueillis en fin d'année dernière lorsque la sélection des U23, dont la majorité des joueurs qui la composent sont le produit de l'Académie de la FAF, avait terminé deuxième du championnat d'Afrique de sa catégorie, synonyme d'une qualification aux jeux Olympiques de 2016 après 36 ans d'absence.

"Nous allons relancer les Académies de la FAF pour substituer aux clubs où on accorde peu d'intérêt à la formation", a conclu Korichi.

Mais est-ce là la meilleure solution, s'interrogent les observateurs.

Après qu'Aoued ait décidé de quitter l'ASMO : La direction propose à Saâdi : Berradja ou Boumechra

Alors que l'entraîneur, Saâdi a insisté ces derniers temps pour le maintien d'Aoued dans l'effectif du prochain exercice sportif 2016/2017, et devant le refus du joueur de continuer à travailler avec l'actuelle direction, cette dernière aurait proposé deux solutions de rechange au coach de l'équipe. Selon une source autorisée, la direction asémiste a proposé à Nourredine Saâdi de choisir entre deux joueurs milieu de terrain pour combler le vide que va laisser Aoued. Il s'agit du joueur milieu de terrain du Mouloudia d'Oran, Berradja Seddik et celui du Rapid de Relizane, Boumechra Salim. Selon nos informations, Saâdi n'a pas pu faire son choix dans la mesure où il n'a pas suivi le rendement de ces deux éléments lors du précédent exercice sportif. Toutefois, la tendance va plutôt pour Berradja qui serait en contact avancé avec le président du CSA, Baghor. Petit bémol, Berradja pourrait toutefois rester au Mouloudia d'Oran. C'est dire que la direction de l'ASMO doit faire vite pour trancher sur la question et renforcer son milieu de terrain par un meneur de jeu d'expérience. Dans un autre registre, on vient d'apprendre que le stage estival de l'équipe devrait avoir lieu à Nabeul en Tunisie. Les Asémistes connaissent bien cet endroit pour y avoir effec-



tué par le passé deux stages là-bas. Alors qu'ils vont reprendre le chemin des entraînements le 09 juillet prochain, les Asémistes vont effectuer un premier stage à Oran

à l'hôtel El Mouahidine, avant de se rendre au début du mois d'août en Tunisie pour poursuivre leur préparation là-bas.

Islam M.

Disqualification de l'ESS en Ligue des champions 34 supporters interdits de stade

Une interdiction de stade vient d'être décidée par le wali de Sétif à l'encontre de 34 personnes impliquées dans les incidents et les actes de saccage à la fin du match de l'ES Sétif en ligue des champions d'Afrique, a indiqué mercredi la cellule de Communication de la wilaya.

Cette décision qui prend effet à

compter de sa signature, interdit à ces personnes d'accéder à tous les matches disputés au stade 8 mai 1945 pour une durée indéterminée, selon la même source.

La fin du match ayant opposé sur le stade 8 mai 1945 l'ESS au club sud-africain Mamelodi Sundowns pour le compte de la 1ère journée de la phase des poules de la Li-

gue des champions avait été émaillée de troubles et d'actes de saccage des équipements de ce stade causant des blessures à des agents de l'ordre et des supporters, rappelle la même source. Ces incidents avaient également causé la disqualification de l'ES Sétif de la compétition africaine.

Abderraouf Zarabi ouvre un Foot 5 à Nîmes



Idriss Saadi prêt par Cardiff au KV Courtrai

Idriss Saadi a été prêt par Cardiff en Belgique, au KV Courtrai, ce vendredi. Un an après son départ de Clermont pour Cardiff, Idriss Saadi quitte le pays de Galles. Il a été prêt au KV Courtrai, a annoncé le club belge ce vendredi.

L'ancien défenseur international algérien Abderraouf Zarabi va bientôt ouvrir un complexe de football en salle à Nîmes, en association avec Yacine Bezzaz et Madjid Bougherra.

L'ancien joueur du NAHD, passé notamment par l'Ecosse et la Finlande, est installé à Nîmes où il a joué entre 2008 et 2011.

Depuis qu'il a pris sa retraite en 2013, il a investi d'abord en Algérie, en ouvrant un centre de fitness et de sauna près de Baraki dans la banlieue d'Alger.

Aujourd'hui, c'est un projet plus ambitieux dans lequel il s'est lancé, il s'agit d'un complexe de football en salle de 6000 m² au sud de Nîmes, comprenant 4 terrains de football à 5 mais aussi d'autres activités ludiques, jorky ball, teqball ou encore bubble foot.

Volley-ball/finale de la coupe d'Algérie/ Messieurs

Sur un air de revanche

Après avoir réussi son championnat, en s'offrant le titre national la semaine dernière, la séduisante formation du NRB Bordj Bou Arreridj tentera le doublé ce samedi, en finale de la coupe d'Algérie, en affrontant son même adversaire qu'en championnat, à savoir le GSP. Ainsi, cette finale se jouera sous un air de revanche, car le team des Pétroliers d'Alger est bien décidé à faire son possible pour prendre sa revanche sur son rival du NRBBA.

Les Pétroliers qui n'arrivent pas ces deux dernières saisons à restituer

leur statut ; vu que la compétition nationale est dominée principalement par le NRBBA qui plane vraiment sur la balle au filet algérienne.

Le NRBBA qui renferme un riche effectif, dont la majorité évolue en EN, est bien décidé à mettre le paquet en cette prestigieuse compétition et conserver ainsi son trophée. Même si le NRBBA possède de solides atouts, il n'empêche que

ce match ne sera pas aisé pour lui devant une équipe du GSP qui elle aussi possède un bon capital d'expérience pour ce genre de challenge et qui n'hésitera sûrement pas à poser de sérieux soucis à son adversaire, surtout que le team algérois veut coûte que coûte clôturer sa saison avec une consécration pour oublier son ratage en championnat.

H.S

PROGRAMME SAMEDI 2 JUILLET À 23H

À LA SALLE OMS DE BIKHADEM NRB BORDJ BOU ARRERIDJ - GS PÉTRIOLIER

Athlétisme/Championnats d'Afrique

La FAA satisfaite des bons résultats de Durban



L'unique médaille d'or remportée par la sélection algérienne d'athlétisme aux Championnats d'Afrique 2016, disputés du 22 au 26 juin à Durban (Afrique du Sud), représente "un bon résultat par rapport au nombre réduit d'athlètes qui ont été engagés dans cette compétition", a estimé le président de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA), Amar Bouras.

"Vu le grand nombre d'absents au sein de notre sélection, et pas des moindres, on peut dire qu'une médaille d'or représente un bon résultat", a déclaré à l'APS le premier responsable de la FAA. "Outre l'argent et le bronze, nous avons tablé sur deux à trois médailles d'or. Avec Taoufik Makhloufi (800m) et Larbi Bouraâda (décathlon), nous aurions sûrement atteint ce chiffre haut la main. Mais leur absence a changé la donne", a poursuivi Bouras.

"Makhloufi et Bouraâda ont manqué à Durban, certes, mais j'approuve entièrement leur décision de se consacrer à la préparation des Olympiades. D'ailleurs je me contredirai si je soutenais le contraire, car j'ai fait la même chose avec mes athlètes lorsque j'étais entraîneur", a encore expliqué le président de la FAA.

Autre satisfaction pour l'Algérie lors de cette 20e édition des Championnats d'Afrique d'athlétisme, la belle

performance de Zouina Bouzebra qui a établi un nouveau record national au lancer du marteau, avec un jet mesuré à 61,62 m. Bouzebra a terminé 5e à Durban, mais elle a amélioré son propre record, établi en 2014 à Casablanca (Maroc) où elle avait réussi un jet à 61,57 m. Bouras a néanmoins avoué que la "modeste" performance des marcheurs Bariza Ghezlani, Mohamed Ameer et Hicham Medjeber l'a "un peu déçu" car il s'était "attendu à mieux de leur part". Ghezlani et Ameer ont décroché la 7e place sur le 20 km marche, tandis que Medjeber s'est contenté de la 9e place. La seule médaille remportée par l'Algérie dans ce tournoi a été l'œuvre du perchiste Hicham Cherabi, avec un saut de 5,30 m. Les Championnats d'Afrique d'athlétisme ont pris fin avec la consécration de l'Afrique du Sud, dominatrice des joutes avec un total de 33 médailles (16 en or, 9 en argent, 8 en bronze), devançant le Kenya avec 24 médailles et le Nigeria avec 16 médailles.

DES RÉSULTATS PRÉVISIBLES, SELON LA DTN

Les résultats des algériens aux championnats d'Afrique d'athlétisme (22-26 juin 2016) à Durban étaient "prévisibles" estime le directeur des équipes nationales, M.

Abdelkrim Sabou, à l'arrivée de la délégation nationale, ce mardi à l'aéroport d'Alger. Les algériens se sont contentés d'une seule médaille d'or, remportée par le perchiste Hicham Cherabi, sur les neuf athlètes engagés. « Les résultats étaient prévisibles en raison de la sélection réduite après l'absence de la moitié des athlètes dont certains étaient "médaillables" » a détaillé le DEN soulignant que « heureusement que « Cherabi qui n'était pas sûr de gagner, a su intelligemment mener son concours pour s'imposer avec mérite et il est à féliciter car il a vraiment sauvé notre participation ». L'autre podium espéré était celui du relais 4x400 m mais la sélection, elle aussi amoindrie, n'a pu faire mieux face à des sélections plus fortes. M. explique, que « notre départ n'a pas été très bon pour prendre une avance, alors que Skander Athmani qui venait juste auparavant de courir la 1/2 finale du 200 m n'était pas en possession de tous ses moyens ». Pour les marcheurs, il dira que le niveau continental a énormément évolué et il faut travailler encore plus pour espérer gagner des médailles. Même remarque pour le marteau où Zouina Bouzebra a certes amélioré son record national, mais elle doit encore travailler sa technique, car c'est une fille qui a des potentialités de 68 m.

Golf

Inquiété par le virus Zika, Rory McIlroy ne fera pas les Jeux Olympiques



Le golfeur nord-irlandais Rory McIlroy a annoncé son intention de ne pas participer aux Jeux Olympiques à cause des risques liés au virus Zika. Rory McIlroy ne participera pas aux Jeux Olympiques de Rio cet été. Le golfeur nord-irlandais, inquiet par les risques liés au virus Zika, l'a annoncé dans un communiqué publié ce matin. "Après beaucoup de réflexion, j'ai décidé de retirer mon nom des candidats aux Jeux Olympiques cet été", a expliqué le joueur de 22 ans. "Après avoir discuté avec mes proches, j'ai réalisé que ma santé et celle de ma famille passe avant tout. Même si le risque d'infection est considéré comme faible, cela reste néanmoins un risque, un risque que je ne souhaite pas prendre. J'ai confiance en le peuple pour comprendre ma décision. Le soutien indéfectible que je reçois à chacune de mes compétitions est extrêmement important pour moi. Le comité olympique irlandais a réagi à cette annonce, se disant "très déçu" mais "compréhensif et respectueux de cette décision". "Rory aurait dû être une des stars de Rio 2016, mais maintenant il y a une opportunité pour un autre golfeur irlandais de devenir un athlète olympique et de participer au retour historique du golf aux Jeux Olympiques après 112 ans d'absence." Le virus Zika est arrivé en 2015 sur le continent américain.

Tennis

Roger Federer, Stan Wawrinka et Martina Hingis retenus pour les Jeux de Rio

La Suisse a dévoilé la composition de son équipe de tennis pour les JO et sans surprise on retrouve Roger Federer et Stan Wawrinka. Chez les filles, la jeune Belinda Bencic accompagnera Timea Bacsinszky et... Martina Hingis, retenue pour le double. A 35 ans, Roger Federer va disputer, sauf blessure, cet été à Rio ses cinquièmes JO. Débutée à Sydney en 2000, son aventure olympique devrait se clore au Brésil après avoir été deux fois porte-drapeau de la Suisse lors des cérémonies d'ouverture à Athènes en 2004 et Pékin en 2008. Champion olympique en double avec Stan Wawrinka à Pékin, le joueur aux 17 Grand Chelem avait échoué à Londres en 2012 butant sur Andy Murray en finale du tournoi disputé sur le gazon de Wimbledon. A Rio, Federer, bientôt 35 ans, disputera le simple tout comme Stan Wawrinka ainsi que Belinda Bencic et Timea Bacsinszky chez les femmes. Federer et Wawrinka disputeront également le double tout comme les duos féminins Martina Hingis/Belinda Bencic et Timea Bacsinszky/Xenia Knoll, sous réserve de la qualification de cette dernière. Les paires de double mixte doivent être annoncées à Rio et seront formées de joueurs également engagés dans d'autres disciplines. Federer et Hingis avaient évoqué il y a quelques semaines leur volonté de jouer ensemble, a précisé Swiss Olympic. Martina Hingis, 35 ans, participera, 20 ans après sa première participation à Atlanta en 1996, à son deuxième tournoi olympique.

République Algérienne Démocratique Et Populaire
Ministère de la Communication

Prix du Président de la République Du Journaliste Professionnel Deuxième édition, 22 octobre 2016

"La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social"

Le Ministère de la Communication annonce le lancement du "**Prix du Président de la République, du Journaliste Professionnel**", dans sa deuxième édition, comptant pour l'année 2016, qui sera décerné à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la Presse le 22 octobre 2016.

Ce prix annoncé par son Excellence Monsieur le Président de la République à l'occasion de la journée mondiale de la presse le 03 mai 2015, a été institué par décret présidentiel N°15/133 du 02 Chaabane 1436 correspondant au 21 mai 2015, en signe de reconnaissance au valeureux parcours des journalistes algériens durant la guerre de libération nationale et d'appui aux efforts des professionnels de la presse nationale qui contribuent à la promotion du droit du citoyen à une information objective et crédible à travers la presse écrite, audiovisuelle et électronique.

Objectifs :

- Encourager et promouvoir la production journalistique nationale sous toutes ses formes
- Stimuler l'excellence, la création et la professionnalisation au sein de la presse nationale en instaurant la culture du mérite
- Récompenser les meilleurs œuvres individuelles ou collectives ayant trait à la thématique retenue

Catégorie du prix :

- L'information écrite : article de fond, critique, éditorial, reportage ou enquête
- L'information télévisuelle : reportages, enquêtes d'investigation, documentaires, bandes d'actualités filmées
- L'information radiophonique : émission d'information, reportages, et enquêtes
- La presse électronique : meilleure œuvre d'information diffusée sur le net
- L'illustration : photographies, dessins et caricatures de presse publiés par un organe de presse nationale

Conditions de participation :

- Etre de nationalité algérienne
- Etre titulaire de la carte nationale de journaliste professionnel
- Ne pas être membre du jury
- Le candidat peut présenter sa candidature à titre individuel ou collectif
- Le candidat n'est autorisé à participer que dans une seule catégorie et par une seule œuvre, à l'exception du prix d'illustration dont le nombre peut atteindre dix (10) exemplaires de photographies, dessins ou caricatures de presse
- Les œuvres présentées doivent faire l'objet de diffusion ou de publication par un organe de presse national durant la période 2015-2016

Thème du concours : "La femme algérienne, acteur majeur du développement économique et social"

Modalités d'attribution du prix :

Le jury procédera à la sélection des trois lauréats dans chacune des 05 catégories. Le prix sera décerné à la meilleure œuvre des trois lauréats.

En plus du certificat de mérite, les lauréats des quatre premières catégories bénéficieront d'une récompense financière dont le montant est fixé comme suit :

- Un million de dinars (1.000.000 DA) pour le 1er lauréat
- Cinq cent mille dinars (500.000 DA) pour le 2ème lauréat
- Trois cent mille dinars (300.000 DA) pour le 3ème lauréat

Pour la cinquième catégorie, l'auteur de la meilleure illustration bénéficiera d'une récompense financière de l'ordre de cent mille dinars (100.000 DA).

Dossier de candidature :

Les dossiers de candidatures doivent contenir les documents et pièces qui suivent :

a) Pièces administratives :

- Copie de la carte nationale du journaliste professionnel ● Copie de la carte nationale d'identité ● Certificat de nationalité
- Attestation de travail datée de moins de trois mois

b) Œuvre objet de participation

- L'œuvre faisant objet de participation doit être remise dans les conditions et les normes techniques requises

c) Formulaire de candidature portant ce qui suit :

- Données personnelles sur le candidat ● Données relatives à l'œuvre objet de participation ● Justification de diffusion ou de publication de l'œuvre signé conjointement par le candidat et la direction du média employeur

Dépôt des dossiers:

Les dossiers de participation seront adressés au président du jury du Prix du Président de la République du journaliste professionnel, Ministère de la Communication, avenue des 3 frères Bouaddou, Bir Mourad Rais, Alger.

- Par voie postale, le cachet de la poste faisant foi

- Par dépôt au bureau d'ordre général (B.O.G) du Ministère de la Communication

La date limite du dépôt des dossiers est fixée au 1er septembre 2016.

Formulaire de candidature : Voir le lien de téléchargement sur le site web du Ministère de la Communication.

<http://www.ministerecommunication.gov.dz/fr>

L'invention géniale pour se garer facilement

Il ne s'agit encore que d'un prototype mais l'invention de ce Canadien pourrait révolutionner l'histoire de la conduite... ou plutôt de la manoeuvre de stationnement.

William Liddiard a conçu cet ingénieux dispositif chez lui au Canada et l'a expérimenté sur sa propre voiture. Ses roues révo-

lutionnaires permettent d'orienter le véhicule dans toutes les directions et donc d'effectuer une manoeuvre de stationnement en glissant parallèlement vers l'emplacement. Sans faire de créneau donc. Le mécanicien amateur a baptisé sa création "Liddiard Wheels" (les roues Liddiard). Ses roues seraient évi-

demment conçues pour rouler sur n'importe quelle surface, quelles que soient les conditions météorologiques. Il ne lui reste donc plus qu'à le prouver et à déposer un brevet. William Liddiard espère se faire connaître grâce à cette démonstration publiée sur YouTube et visionnée près de 100.000 fois déjà.

Après la pêche à la ligne, les pêcheurs de Taïwan pêchent... au feu !



Quelques rares pêcheurs Taïwanais continuent encore aujourd'hui à utiliser une méthode traditionnelle de pêche avec... du feu.

La pêche à la sardine n'a jamais été aussi enflammée. Une trentaine de marins taïwanais pratiquent encore la pêche au feu,

selon l'agence Reuters, une technique vieille de plusieurs centaines d'années. Ceux-ci pêchent de nuit durant trois mois, de mai à juin.

Bien que la méthode de la pêche au feu soit non conventionnelle, elle semble pour le moins efficace, les sardines se ruant

d'elle-même dans les filets. Durant une bonne nuit, jusqu'à 4 tonnes de sardines pourraient être attrapées, soit l'équivalent de 47500 dollars. Les revenus restent instables pour ces pêcheurs, âgés d'une soixantaine d'années, naviguant sur des navires anciens. Malgré la pénibilité du travail, ils continuent à faire valoir cette méthode, notamment grâce à une aide du gouvernement. Un festival existe depuis 2013 et des expéditions touristiques ont été mises en place pour maintenir en vie cette tradition.

À 10 ans, il pèse 192 kilos



Il y a des records qu'on n'est pas forcément fier de détenir. Ayra Permana, 10 ans, vivant à Java en Indonésie, est devenu l'enfant le plus gros du monde: il pèse 192 kilos. Il engloutit cinq repas par jour, ne porte qu'un paréo parce que ses parents ne lui trouvent pas de vêtements adaptés, et ne va plus à l'école parce que son poids l'empêche de se mouvoir.

Les parents d'Ayra craignent pour sa vie et ont décidé de le mettre au régime. "Il a perpétuellement faim. Il est toujours fatigué, se plaint d'essoufflement. Quand il ne mange pas ou qu'il ne dort pas, il passe sa vie dans

la piscine et il y reste pendant des heures", explique sa mère Rokayah Somantri.

À sa naissance, Ayra pesait pourtant un poids tout à fait normal pour un nourrisson: 3,2 kilos. Il a commencé à grossir de façon exponentielle vers deux ans. Les médecins ne trouvent pas la cause de cette prise de poids incroyablement.

Impuissants, ses parents ont réduit drastiquement son alimentation, ne le nourrissant plus que de riz brun. "Aucune mère de veut cesser de nourrir ses enfants", regrette sa maman, qui estime n'avoir pas d'autre solution.

Un cachalot échoué en plein centre-ville de Rennes



Les habitants de Rennes ont eu une drôle de surprise vendredi matin. Un cachalot s'est retrouvé au bord du fleuve de la ville. Une compagnie artistique belge est à l'origine de cette apparition artistique qui en a berné plus d'un. L'information s'est répandue comme une traînée de poudre. Et, évidemment, s'est retrouvée sur les réseaux sociaux. Vendredi matin, les habitants de la ville de Rennes ont eu la surprise de découvrir une baleine échouée sur

les bords de la Vilaine, le fleuve qui traverse le centre-ville, rapporte le HuffPost.

Comme le montrent plusieurs photos postées sur Twitter, le cétacé est long de plusieurs mètres et aurait été hissé hors du fleuve par des scientifiques afin de déterminer les raisons de sa mort. "Tout semble vrai pour l'instant", expliquait d'ailleurs Ouest-France. Plusieurs internautes se sont également laissés piéger. "Oui, un cachalot à Rennes!" s'étonnera l'un d'eux, vidéo à l'appui.

Le monstre du Loch Ness est-il mort?



Un randonneur a découvert un étrange squelette à deux pas du Loch Ness, le légendaire lac des Highlands où se ca-

cherait un monstre. Est-il mort? Le mystère n'a pas encore été percé.

Hier, un randonneur écossais promenait tranquillement son chien sur les bords du Loch Ness. Il n'en a pas cru ses yeux quand il est tombé sur une immense carcasse. "Je l'ai trouvé. J'ai trouvé le monstre du Loch Ness. Le monstre légendaire est mort", a pensé l'homme cité par le Mirror. Le randonneur a immédiatement pris des photos de sa découverte et les a postées sur Facebook. En un temps record, les clichés ont fait le tour du monde. "C'est le corps d'une girafe", précise Stephen Welford. "On dirait des côtes et du bouddin blanc", observe Lisa Fitchett.

Toujours est-il que, suite à cette étrange découverte, la police écossaise est intervenue sur les bords du Loch Ness. On n'en sait toujours pas plus sur ce squelette. La légende du monstre du Loch Ness existe des siècles mais son existence n'a jamais pu être prouvée. Et des milliers d'histoires les plus loufoques les unes que les autres ont vu le jour.

Des millions de dollars cachés dans le grenier d'une maison

Des perquisitions menées dans une entreprise et une maison de la région de Miami, en Floride, ont permis de découvrir quelque vingt millions de dollars entassés dans des seaux cachés dans les murs d'un grenier, ainsi qu'une arme et de la drogue, a rapporté jeudi la chaîne CNN. Il s'agit de la plus importante saisie d'argent jamais effectuée par la police du comté de Miami-Dade. Un frère et sa soeur, respectivement quadragénaire et trentenaire, ont été arrêtés.

La perquisition de l'entreprise de jardinage de Luis Hernandez-Gonzalez a conduit à mettre la main sur 180.000 dollars en liquide et deux sortes de marijuana. La police a ensuite découvert à son domicile de l'argent caché en différents endroits, quatre genres d'anabolisants, un pistolet chargé et un chargeur. Dans une pièce secrète accessible uniquement par le grenier, les policiers ont trouvé 24 seaux remplis de billets cachés derrière des plaques de plâtre.

Luis Hernandez-Gonzalez est accusé de trafic de drogue et de blanchiment d'argent. Sa soeur, Salma Gonzalez, est accusée de détention de marijuana et de trafic.





Bricks aux dattes et noix



INGREDIENTS

250 g de dattes
300 g de cerneaux de noix
½ c à c de cannelle moulue
150 g de sucre en poudre
10 feuilles de bricks ou plus
1 blanc d'œuf
Huile pour friture
Du miel avec un peu de fleur d'oranger pour tremper les bricks

INSTRUCTIONS

Dénoyauter les dattes et les

mélanger avec les noix
Hachez le tout dans un mixeur
Ajoutez la cannelle moulue et le sucre en poudre
Mélangez à nouveau
Découpez les feuilles de bricks en deux
Prenez une feuille, pliez-la en deux dans le sens de la longueur
Déposez une bonne cuillère à café de farce
Pliez comme sur les photos,
À la fin, mettez un peu de blanc d'œuf pour souder

Terminez ainsi toute la farce
Faites chauffer de l'huile
Plongez vos samsa, ou triangles dans l'huile bien chaude
Baissez le feu et faites frire des deux côtés jusqu'à ce qu'ils prennent une belle couleur dorée
Disposez sur une assiette avec un papier absorbant
Chauffez le miel avec un peu de fleur d'oranger
Trempez dedans tant que c'est chaud
Égouttez

Comment faire du miel maison...

INGREDIENTS

- 1 kg de sucre cristallisé
- 60 cl d'eau
- Le jus d'1/2 citron+ 2 rondelles de citron (facultatif)
- 1 cuillère à café de sirop de glucose, ou 1 cuillère de miel d'abeilles
- 100 ml d'eau de fleur d'oranger

INSTRUCTIONS

Versez 100 g de sucre dans une grande marmite, et faites un caramel à sec.

C'est à dire, laissez fondre le sucre à petit feu jusqu'à ce qu'il se transforme en caramel

(surveillez la cuisson, il ne faut pas que ça fonce trop)
Versez l'eau délicatement sur le caramel (attention aux éclaboussures)

Ajoutez le sucre en poudre

Ajoutez le jus de citron et les rondelles de citron ainsi que la pierre d'Alun

Laissez frémir puis ajoutez la cuillère de sirop de glucose. Couvrir et laissez cuire pendant 30 minutes environ.

Le sirop a bien épaissi et a pris une belle couleur ambrée. Ajoutez le verre d'eau de fleur d'oranger et continuez la cuisson pendant 5 minutes.

Versez le sirop dans des pots préalablement stérilisés. Utilisez le miel une fois bien refroidi.

Notes : avant de l'utiliser , réchauffez le miel à petit feu ou au micro onde



Makrout sniwa, makrout façon baklawa

INGREDIENTS

Pour la pâte
4 mesures de semoule moyenne
1 mesure de beurre fondu
1 œuf
Sel
1 sachet de levure chimique
Eau de fleur d'oranger + eau pour ramasser la pâte
Pour la farce:
Pâte de dattes ou comme la recette de kiko
3 mesures de cacahuètes ou amandes concassées
1 mesure de sucre
Eau de fleur d'oranger

INSTRUCTIONS

Préparation de la pâte:

Mélangez la semoule et le beurre fondu pour bien sabler la semoule

Laissez reposer toute une nuit de préférence ou minimum une heure.

Ajoutez, par dessus, la levure chimique et le sel, mélangez
Fouettez un peu l'œuf et introduisez-le au mélange.

Ramassez la pâte avec l'eau de fleur d'oranger et un peu d'eau. Divisez la pâte en deux et laissez reposer.

Préparez, maintenant, la farce en mélangeant les amandes, le sucre et un peu d'eau de fleur



d'oranger.
Étalez la première boule de pâte à semoule, d'une épaisseur d'environ 5 mm, dans un moule
Couvrez-la avec une couche uniforme de farce
Étalez maintenant, sur du papier de cuisson, la seconde boule de semoule d'une épaisseur de 5 mm aussi, puis trans-versez la sur la farce.
Appuyez délicatement pour bien adhérer la pâte à la farce.
ou mettez la pâte de dattes, faite maison de préférence, que vous allez parfumer à la cannelle et

clou de girofle
Découpez, en vous aidant d'une règle, des makrouts de taille égale.

A l'aide d'une pince, décorez, selon votre goût, les makrouts.
Vous pouvez aussi décorer avec une amande entière
Préchauffez votre four à 200 degrés C
Faites cuire le gâteau dans un moule jusqu'à ce que le gâteau prenne une belle couleur dorée. Dès la sortie du plateau de makrout du four, arrosez le avec du sirop froid, et laissez bien absorber.

Comment rendre le pain rassis en pain frais et croustillant

Pourquoi jeter une baguette de pain lorsqu'elle est molle ou trop dure.

Une façon de lutter contre le gaspillage toute simple et vous permettra de ne plus jeter du pain dur.

Voici une astuce connue mais qui a le mérite d'être toujours aussi simple, efficace et économique.

Faire du pain frais avec du pain rassis :

Humidifiez votre pain sec en le passant sous un léger filet d'eau.

Après l'avoir égoutté, enfournez le à 180° pendant 10 min.

Voilà, dégustez pendant que c'est chaud votre baguette de pain sec qui retrouve une seconde vie.



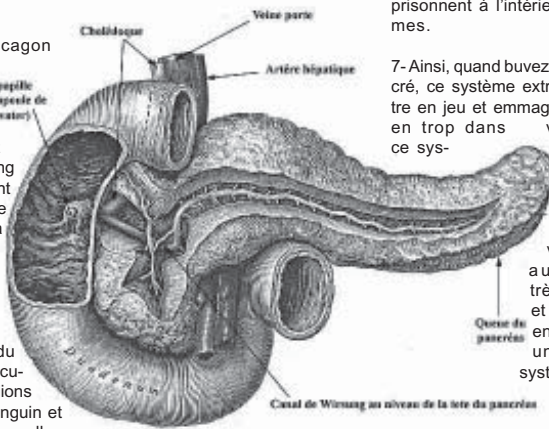
Les merveilles de la création

L'insuline et le glucagon sont des hormones qui entrent en action lorsque nous mangeons des aliments trop sucrés. Elles régulent le taux de sucre dans le sang. Si vous mangez un aliment sucré un peu plus que ce dont vous avez besoin, il y a un système dans votre corps qui entre en action pour empêcher l'augmentation du taux de sucre dans le sang.

- 1- D'abord, les cellules du pancréas trouvent les molécules de sucre parmi les millions de molécules du liquide sanguin et elles les séparent. De plus, elles estiment si le nombre de ces molécules est trop élevé ou pas assez.
- 2- Si les cellules du pancréas déterminent qu'il y a plus de sucre que nécessaire dans le sang, ce dernier décide d'emmagasiner le sucre excédentaire. Il ne fait pas cela lui-même, il donne l'ordre à des cellules éloignées pour le faire.
- 3- Tant qu'elles ne reçoivent pas un ordre contraire, ces cellules éloignées ne voudront pas emmagasiner du sucre. Seulement, les cellules du pancréas envoient à ces dernières une hormone qui transporte avec elle l'ordre : "comment

Le rôle du pancréas

cez à emmagasiner le sucre". Cette hormone porte le nom "d'insuline".



- 4- L'hormone d'insuline produite est acheminée aux cellules cibles par voie sanguine, qui est le réseau de transport le plus sûr et le plus rapide.
- 5- Quant aux autres cellules qui lisent l'ordre : "emmagasinez du sucre" qui est écrit sur l'hormone d'insuline, ces dernières obéissent sans conditions. Les portes qui permettent aux molécules de sucre d'entrer dans les cellules s'ouvrent.
- 6- Seulement, ces portes ne s'ouvrent pas au hasard. Les cellules de stockage séparent uniquement les molécules de sucre par

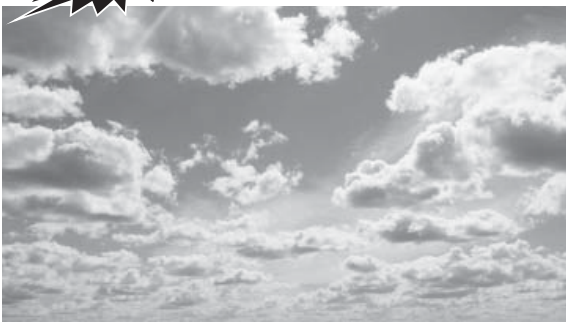
mi les centaines de molécules différentes qui se trouvent dans le sang; elles les attrapent et les emprisonnent à l'intérieur d'elles-mêmes.

7- Ainsi, quand buvez un thé trop sucré, ce système extraordinaire entre en jeu et emmagasine le sucre en trop dans votre corps. Si ce système ne fonctionnait pas, alors le taux de sucre dans votre sang augmenterait très rapidement et vous mourriez en entrant dans un coma. Ce système est tellement perfectionné qu'en cas de besoin, il peut fonctionner en sens inverse.

8- Si le taux de sucre dans le sang tombe en dessous de la normale, cette fois-ci les cellules du pancréas produisent une toute autre hormone qui est le "glucagon". Le glucagon transporte cette fois-ci l'ordre : "mélangez du sucre au sang" aux cellules de stockage que nous avons vu précédemment. Et les cellules qui obéissent à cet ordre relâchent le sucre qu'ils ont emmagasiné.

Il faut remarquer que ces cellules n'ont pas de conscience. Il est donc évident que c'est Allah le Tout-Puissant qui établit tout cet ordre !

Les miracles du coran



Création a partir d'une fumée épaisse

Les scientifiques aujourd'hui peuvent observer la formation des étoiles à partir d'un nuage de gaz chaud. La formation à partir d'une masse gazeuse chaude s'applique également à la formation de l'Univers. La création de l'Univers telle que décrite dans le Coran confirme cette découverte scientifique dans le verset suivant :

Il a ancré les montagnes à sa surface, Il l'a bénie et a déterminé ses richesses en quatre jours exactement, [voilà en réponse] aux curieux. Puis Il S'est établi au ciel alors que celui-ci était de la fumée et lui a dit ainsi qu'à la terre : "Venez à moi bon gré mal gré, "Nous venons [à Toi] de notre plein gré", répondirent-ils. (Coran, 41 : 10-11)

Le mot arabe samaa traduit ici par le mot "ciel", se réfère à l'Univers entier. Le motdoukhanoun traduit par "fumée" décrit la matière avant que

l'Univers ne prenne sa forme - la fumée cosmique chaude présente lors de la création de l'Univers, telle que maintenant reconnu par les scientifiques.

5 Le mot dans le Coran, de manière très précise, décrit cette fumée puisqu'il s'agit d'un corps chaud formé de gaz et contenant des particules en mouvement liées à des substances solides. Ici, le Coran a employé le terme le plus approprié de la langue arabe pour décrire l'apparition

de l'Univers durant cette phase. Notons que c'est seulement au 20ème siècle que les scientifiques ont découvert que l'Univers avait émergé à partir d'un nuage de gaz ayant l'aspect d'une fumée.

De plus, le mot thoumma, traduit ici par "puis" dans l'expression "Puis Il S'est établi au ciel alors que celui-ci était de la fumée", a d'autres significations telles que "à cela, de plus, en outre, encore, encore une fois". Ici, thoumma est employé non comme un complément circonstanciel de temps, mais comme une précision.

6 Le fait qu'une telle information à propos de la création de l'Univers soit fournie par le Coran n'est rien de moins qu'un miracle du Coran.

VERSE'T - HADITH

Et dis : "Louange à Allah Qui ne S'est jamais attribué d'enfant, Qui n'a point d'associé en la royauté et Qui n'a jamais eu de protecteur de l'humiliation." Et proclame hautement Sa grandeur.

(Sourate al-Isra, 111)

La prière du musulman pour son frère (sa sœur) en son absence est toujours entendue. Un ange, à qui une tâche spéciale est assignée, se tient près de lui. Chaque fois qu'il (elle) dit une bonne prière pour son frère (sa sœur), l'ange dit : "Amine et puisse Allah l'accorder la même chose !"

(Al-Bukhari, Muslim, Abu Dawud)

SANTÉ *Les Conseils de Madame Berber*

Athérosclérose...

Imaginez une «bouillie de graisse» dure dans vos artères

Il ne s'agit pas d'une simple vue de l'esprit car l'athérosclérose est une maladie très grave qui touche des millions de personnes dans le monde, entraîne de nombreuses infirmités et des décès parfois brutaux.

Quelle est la cause de cette maladie?

Les causes sont multiples. Certaines sont prouvées par de nombreuses études. D'autres sont fortement suspectées de favoriser la formation de ces plaques.

L'âge: le risque augmente à partir de quarante ans. La ménopause, l'hypercholestérolémie et les triglycérides, l'hypertension artérielle, le tabac, le diabète, la sédentarité, l'alimentation mal équilibrée, l'obésité, les facteurs psychosociaux: stress socioprofessionnel, l'hyperuricémie (qui favorise la goutte) l'hérédité, la pollution atmosphérique... Certaines études récentes accusent également l'infection des gencives,

Comment se forme la plaque athéromateuse?

Elle peut se former très tôt, dans l'enfance et progresse de manière silencieuse.

Avec le temps, les parois de l'artère vont se fragiliser et s'endommager, la plaque formée entre autres, de graisse, va adhérer aux parois de l'artère, grossir et empêcher le sang de circuler correctement à l'intérieur de celle-ci. Elle peut ensuite se fissurer et se rompre et migrer vers d'autres artères.

Parfois, la paroi de l'artère devient très fragile, s'amincit, se gonfle de sang et finit par se rompre (rupture d'anévrisme)

Dans quelles artères retrouve-t-on ces plaques?

Le plus souvent: les artères du coeur, du cerveau, des membres inférieurs, des reins, voir du système digestif. En fonction de l'artère malade, on peut déduire la maladie qui va se développer: Infarctus du myocarde, accidents vasculaires cérébraux, Artérite des membres inférieurs sont les plus fréquents.

Certains signes doivent vous alerter: douleurs thoraciques, troubles de la vision, douleurs aux membres inférieurs, vertiges,

Quels examens peuvent visualiser ces plaques?

Un écho-doppler des artères est le plus simple. D'autres examens peuvent être demandés par votre médecin.

Quels traitements sont proposés?

Le traitement médical tente de réduire la progression de la maladie: médicaments hypcholesterolemiant, aspirine.

Il existe plusieurs traitements chirurgicaux: Angioplastie: consiste à gonfler un ballonnet dans l'artère et parfois poser un stent qui ressemble à un treillis pour maintenir l'ouverture de l'artère. Désobstruction de l'artère qui consiste à enlever la plaque. Pontage en réalisant un véritable pont de part et d'autre de la plaque pour rétablir une nouvelle voie sanguine

Le traitement le plus efficace reste la prévention

On a cité plus haut, tous les facteurs de risque de cette maladie. On peut donc raisonnablement agir sur certains d'entre eux: éviter le tabac; équilibrer son diabète, sa tension artérielle; équilibrer son alimentation en réduisant l'apport de graisse, de sucres raffinés, de sel; éviter le stress. Pratiquer une activité physique; Perdre du poids et plus particulièrement la graisse abdominale.

Sachez qu'en associant deux ou plusieurs facteurs de risque (ex: tabac + diabète + obésité ou HTA + ménopause + inactivité...), on multiplie par deux, par quatre voir plus, le risque de survenue d'un infarctus ou d'un accident vasculaire. Quand il existe un facteur familial, il est important de consulter avant trente ans et de faire des analyses à la recherche d'un diabète, d'une hyperlipidémie, ou autre.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'HABITAT DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
WILAYA D'ORAN

وزارة السكن والعمران والتنمية
مديرية التجهيزات العمومية
ولاية وهران.

2ÈME MISE EN DEMEURE

INTITULÉ DU PROJET : RÉALISATION D'UN ÉTABLISSEMENT PÉNITENCIER
DE 1000 DÉTENU À BIR EL DJIR.

ENTREPRISE : COMPAGNIE 22 DE CONSTRUCTION MÉTALLURGIQUE DE CHINE
CONSTRUCTION MMC
DEMEURANT : HAI CANASTEL LOTISSEMENT 20 AOÛT 1955 LOT N°12 ORAN.

- Vu la 1ère mise en demeure en date du 30/06/2014
 - Vu le retard cumulé dans l'avancement des travaux.
 - Vu le manque de l'effectif et l'encadrement technique dans le chantier.
 - Vu le non-respect du planning de livraison.
 - Vu le manque des moyens matériels.
- L'entreprise MCC Chine titulaire du marché N°134/2009 portant la réalisation d'un établissement pénitencier de 1000 détenus à Bire el Djir Oran approuvé la commission nationale des marchés N°00003557 du 05/04/2009 est mise en demeure.
- De renforcer le chantier en moyens humains et moyens matériels.
 - D'accélérer la cadence des travaux pour rattraper le retard cumulé.
 - D'entamer les lots qui ne sont pas lancés.
 - Un délai de 10 jours est accordé à l'entreprise faute de quoi des mesures coercitives prévues par la réglementation seront appliquées à votre rencontre.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP : 31005903 02/07/2016

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE LA SANTE, DE LA POPULATION
ET DE LA REFORME HOSPITALIERE
WILAYA DE TLEMCEN
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE
DR TIDJANI DAMERDJI - TLEMCEN

N° D'IDENTIFICATION FISCALE DU CONTRACTANT: 0962 130 190825 24

APPEL D'OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE
DE CAPACITÉS MINIMALES N° 13/2016

« L'APPROVISIONNEMENT EN OXYGÈNE MÉDICAL, PROTOXYDE D'AZOTE, OXYGÈNE MÉDICAL LIQUIDE, DIOXYDE DE CARBONE, AZOTE LIQUIDE »

Conformément aux dispositions du décret présidentiel N°15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Un appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N°13/2016 est lancé pour :

L'approvisionnement en oxygène médical, protoxyde d'azote, oxygène médical liquide, dioxyde de carbone, azote liquide au profit du Centre Hospitalo-Universitaire Dr Tidjani Damerdji Tlemcen.

Les soumissionnaires doivent soumissionner dans l'ensemble des articles.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction Générale «Bureau des Marchés» CHU de Tlemcen contre paiement de 1.000,00 DA.

Le présent cahier des charges est adressé à tous les fabricants et revendeurs, il est adressé à toutes les sociétés publiques ou privées ayant l'agrément du ministère de la santé, de la population et de la réforme hospitalière disposant des capacités financières, techniques, juridiques et réglementaires conformes à la réglementation algérienne.

Les offres doivent être accompagnées des pièces réglementaires suivantes :

1- le dossier de candidature contient : les documents suivants :

- La déclaration de candidature remplie, signée, cachetée et datée.
- La déclaration de probité remplie, signée, cachetée et datée.
- Les bilans comptables des trois dernières années (2012, 2013, 2014)
- Le registre de commerce
- Carte d'immatriculation fiscale
- Statut de la Société éventuel (dans le cas d'une personne morale)
- Agrément du Ministère de la Santé de la Population et de la Réforme Hospitalière
- Référence bancaire
- Casier judiciaire du gérant ou directeur datant de 03 mois (original)
- Un extrait de rôle ou échéancier de paiement doit porter la mention non inscrit au fichier national des fraudeurs
- Attestation de mise à jour CNAS
- Attestation de mise à jour CAS-NOS
- Attestation de dépôt légal des comptes sociaux (pour les personnes morales).

L'offre technique doit contenir : les documents suivants :

- La déclaration à souscrire remplie, signée cachetée et datée.
- Le C.P.S rempli, signé cacheté et daté.
- La présente instruction aux soumissionnaires qui doit être obligatoirement signée, cachetée et datée.
- Les références professionnelles accompagnées des attestations de bonne exécution.

L'enveloppe contenant l'offre financière doit comporter :

- L'enveloppe remplie, signée, cachetée et datée par le co-contractant.
- Bordereau des prix unitaires rempli, signé cacheté et daté par le co-contractant
- Devis quantitatif et estimatif rempli, signé cacheté et daté par le co-contractant.

- L'enveloppe extérieure de l'envoi devra être anonyme et porter la mention :

« A ne pas ouvrir »

APPEL D'OFFRES OUVERT avec exigence de capacités minimales N°13/2016

« L'approvisionnement en oxygène médical, protoxyde d'azote, oxygène médical liquide, dioxyde de carbone, azote liquide »

- Les offres doivent être présentées par le soumissionnaire lui-même ou son représentant dûment mandaté.

Le délai de préparation des offres est fixé à vingt (20) jours, et commence à courir à partir de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux et le BOMOP.

- Le dépôt des offres est fixé le dernier jour de la durée de préparation des offres de 8 heures à 10 heures. Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant aux mêmes heures auprès de la Direction Générale « Bureau des marchés » CHU de Tlemcen Bd Mohamed V.

- L'ouverture des plis se tiendra le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 10h00 (Jour ouvrable) au siège de la Direction Générale « Bureau des marchés » du CHU Tlemcen.

- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de vingt (20) jours augmentée de trois mois séparant le délai de préparation des offres.

NB : Il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires participant au présent appel d'offre et ayant des réserves concernant leurs dossiers administratifs demandés lors de l'ouverture des plis qu'ils devront compléter leurs pièces manquantes ou non valides dans un délai de dix (10) jours à partir de la date d'ouverture des plis, à défaut leurs offres se verront rejetées lors de l'évaluation.

Les soumissionnaires sont cordialement invités à la séance d'ouverture des plis sus visés.

DIRECTION GÉNÉRALE

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE

ANEP : 31005939 02/07/2016

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
مجلس قضاء وهران
محكمة وهران
القسم شؤون الأسرة
ولهذه الأسباب

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة عليا ابتدائيا حضوريا: في الشكل: قبول إعادة السير في الدعوى بعد الخبرة شكلا في الموضوع: إفراغ الحكم الصادر قبل الفصل في الموضوع عن محكمة وهران قسم شؤون الأسرة بتاريخ 2016/02/24. الحامل لرقم فهرس 16-03436 والمصادقة على تقرير الخبرة المنجزة من قبل الخبير غنيم عبد النبي، وبالنتيجة الحكم بالحجر على المدعو مزيلي محمد المولود بتاريخ 14/08/1951 بوهران، لابيه جيلالي واهم غانم قطيمة، وتعيين خالته: غانم الهوارية كمقدمة عليه لرعايته والقيام بشؤونه والقيام بالتصرفات القانونية نيابة عنه، وامر ضابط الحالة المدنية لبلدية وهران بالتأشير بمنطوق هذا الحكم على هامش عقد ميلاد المحجور عليه مزيلي محمد، مع تحميل المدعية المصاريف القضائية المقررة قانونا. بدأ صدر الحكم وأصبح به جهرا في الجلسة المنعقدة بالتاريخ المذكور أعلاه، وأمضى أصله من طرف الرئيس، وامينة الضبط.

الرئيس / أمين الضبط

A VENDRE

Appart F4 - 100 m2
à Eckmuhl (Oran),
spacieux, proximité
marché, convient
pour Habitation ou
Fonction libérale -
Prix après visite
Tél : 07.78.24.87.79

Cherche
coiffeuse
disponible
avec
expérience.
Contacter le
05.50.74.05.50

Offre d'emploi
Cherche
coiffeuse
qualifiée avec
expérience
Contacter le
0541.64.92.69
05.54.04.82.86

VEND

Vends
appartement
F5 acté au 48,
rue Larbi Ben
M'hidi, Oran
Contacter le
05.61.92.29.69
Curieux
s'abstenir

VEND

Un appartement
3 pièces premier
étage avec
chauffe bain,
une grande cuisinière,
un balcon
Contacter le
07.98.30.72.67

Ets Lazreug

Avis aux tôliers et aux particuliers

Ceci vous intéresse

- Tous types de véhicules
- Peintures toutes marques
- Préparation de teinte assisté par ordinateur
- Peinture personnalisée

Toutes les peintures disponibles

Vous avez la référence, nous avons la teinte qu'il vous faut

Mesra - Mostaganem / Tel: 045 33 04 31 / 045 33 04 32 / Fax: 045 33 04 48

13h00 : Journal	19h00 : Journal Télévisé
13h40 : Documentaire Aasr El Khoulaftaa	19h30 : Serie Ki Nissa Ki Ridjal
15h00 : Camera Cachee	19h50 : El Harba Tessalek
15h15 : Serie Hikayat Zaman	20h15 : Chant Religieux
16h00 : Emission Moutaat El Maida	21h00 : Serie Fatma Fatima Et Fatouma 2
16h30 : Serie Baba Slimane	21h30 : Feuilletton Qloub Tah-ta Ramad
17h00 : Journal Télévisé	23h30 : Emission Diwan Wa Ghiwan
17h25 : Biyan Chetartek	
18h25 : Emission Familitena	

TF1

11:40 : L'affiche de la semaine	11:25 : Les Z'amours
11:55 : Petits plats en équilibre été	12:00 : Cyclisme
12:00 : Les douze coups de midi	13:00 : Journal
12:45 : Météo	13:24 : Formidables !
12:48 : Trafic info	13:25 : Météo 2
12:50 : L'affiche du jour	13:27 : Météo des plages
13:00 : Journal	13:35 : Cyclisme
14:45 : Grands reportages	17:28 : Étoiles du sport
16:05 : 4 saisons	17:30 : Vélo club
17:25 : 50mn Inside	18:50 : Mot de passe
19:05 : 50mn Inside	19:25 : Mot de passe
19:50 : Trafic info	19:55 : Météo 2
20:00 : Journal	20:00 : Journal
20:35 : Du côté de chez vous	20:40 : Parents mode d'emploi
20:40 : Tirage du Loto	20:43 : Parents mode d'emploi
20:50 : Allemagne / Italie	20:47 : ADN Sport
22:50 : UEFA Euro 2016, le mag	20:54 : Météo des plages
23:15 : L'affiche du soir	20:55 : Fort Boyard
23:20 : Les experts : Miami	23:00 : Ma maison s'agrandit & se rénove
01:00 : Tirage de l'Euro Millions	23:10 : On n'est pas couché

CANAL+

11:10 : Prey	11:42 : Les as de la jungle
12:00 : Filles d'aujourd'hui	11:45 : Consomag
12:05 : L'oeil de Links	12:00 : 12/13 : Journal régional
12:44 : Le JT	12/13 : Journal régional
12:55 : L'émission d'Antoine	12:25 : 12/13 : Journal national
13:45 : Formule 1	12/13 : Journal national
15:15 : Golf	13:45 : Les grands du rire
17:55 : Dopage, la face sombre de l'athlétisme	15:15 : Les carnets de Julie
18:53 : La météo	16:15 : Les carnets de Julie
18:55 : Le JT	17:05 : Expression directe
19:05 : Salut les Terriens !	19:00 : 19/20 : Journal régional
20:25 : Jamel Comedy Club	20:00 : Tout le sport
21:00 : Indian Palace : suite royale	20:10 : Le film du Tour
22:55 : Pop Porn	20:15 : Ma maison s'agrandit & se rénove
23:57 : Bloqués	20:25 : Zorro
00:10 : Le dernier loup	20:55 : Meurtres à Saint-Malo
02:05 : Chez Ramzi	22:23 : Voile
02:25 : Chiefs (N-Z) / Crusaders (N-Z)	22:30 Autre : Soir 3
	22:55 : Hercule Poirot
	00:10 : le bouffon devenu roi

M6

11:35 : Un trésor dans votre maison	11:25 : Les rivages de la mer du Nord à vélo
12:40 : Météo	12:50 : Les rivages de la mer du Nord à vélo
12:45 : Le 12.45	13:35 : 360°-GEO
13:05 : Scènes de ménages	14:20 : Voyage aux Amériques
13:45 : Chasseurs d'appart'	14:45 : Voyage aux Amériques
18:35 : D&CO, une semaine pour tout changer	17:35 : Jago : une vie aquatique
19:40 : Météo	18:20 : Cuisines des terroirs
19:45 : Le 19.45	18:50 : Arte reportage
20:25 : Scènes de ménages	19:45 : Arte journal
21:00 : Hawaii 5-0	20:00 : Indian Talkies
21:45 : Hawaii 5-0	20:45 : Tout est vrai (ou presque)
22:40 : Hawaii 5-0	20:50 : L'orque tueuse
23:30 : Hawaii 5-0	22:10 : Requins des profondeurs
00:20 : NCIS : enquêtes spéciales	22:55 : Peace and metalness
01:05 : NCIS : enquêtes spéciales	00:05 : La ruée vers les fonds marins du Pacifique
01:55 : Météo	01:00 : Court-circuit
02:00 : M6 Music	01:50 : Tracks
	02:35 : Répulsion

arte



2

19h55

FORT BOYARD



Pour cette 27^e saison, Olivier Minne accueille Valérie Damidot, animatrice, Amir Haddad, qui a représenté la France lors du 61^e concours de l'Eurovision, Flora Coquerel, Miss France 2014, Philippe Auriel et Pascal Soetens, animateurs, et Jean-Luc Lemoine, chroniqueur. Le basketteur Ronny Turiaf et le nageur Frédéric Bousquet intègrent l'équipe de personnages de l'emblématique jeu d'aventures autour du père Fouras. Ils rejoignent Rouge et Narcisse Lalanne, incarné par Francis Lalanne de la « Boyard Academy ». De nouvelles cellules apparaissent comme « Le Pays des merveilles », « La Bibliothèque abandonnée » ou « Le Train fantôme ».

TF1

19h55

EURO 2016 ALLEMAGNE / ITALIE



L'Italie emmenée notamment par Thiago Motta s'est qualifiée pour les huitièmes de finale après avoir battu la Belgique et la Suède au premier tour. La Squadra Azzurra était favorite pour atteindre les quarts de finale. Ce stade de la compétition reste également un objectif minimale pour l'Allemagne, ou encore l'Angleterre.

3

19h50

MEURTRES À SAINT-MALO



Réalisé par : Lionel Bailliu
Acteurs : Louise Monot (Gwenaëlle Garrec) Bruno Solo (Eric Vautier) Swann Arlaud (Loïc Garrec) Aurélien Wiik (Ronan) Patrick Raynal (Alexandre Fontaine)

Un cadavre est découvert sur la plage de Saint-Malo. Gwenaëlle Garrec, lieutenant de la police judiciaire de Rennes, est chargée de l'enquête. La jeune femme doit faire équipe avec Eric Vautier, de la gendarmerie locale. Sur le corps de la victime, ils découvrent des marques de torture rappelant celles laissées par les pirates du XVII^e siècle.

22 | Sortie de secours

MOTS FLÈCHES

Noirci de suite	↓	Perte d'un être cher	↓	Fendre légèrement	↓	Petites parties	↓	Pour lier
Impénitente		Larve d'insecte		Brouhaha		Réputation		
→		↓		↓		↓		↓
Légume sec	→							
Sans doute								
→								Mises en ordre
Grand ouverte		Vent de mer	→					↓
		Situation						
→		↓	Avisée		Etendue d'eau	→		
					Vagabonder			
Passée de part en part	Palpe	→	↓		↓	Note	→	
	Nouveau					Bobard		
→	↓					↓		
Saison				Démoliti complètement	→			
Oui ancien								
→		Vrai	→			Système de couleur en TV		
		Parti sud-africain						
Rongeur	→	↓		Musique moderne	→	↓		Négation
Sanctionnés				Strontium				
→				↓	Ceinture jaune	→		↓
Tête de linotte!	→							

MOTS MELES

E	E	V	I	S	S	I	M	D	N	O	F	O	R	P
V	S	S	P	E	V	O	Y	A	G	E	S	U	A	P
N	I	S	B	E	R	E	V	E	R	T	U	E	U	X
O	O	R	A	C	J	I	N	F	I	C	O	N	R	D
I	N	D	G	O	G	O	P	A	N	H	I	U	T	
S	E	E	U	U	R	U	D	B	A	N	A	N	E	
A	G	C	E	T	L	L	U	R	E	R	T	M	N	G
C	A	R	T	E	E	P	E	N	S	I	O	N	D	
C	R	E	T	R	U	E	H	C	O	A	I	D	E	U
O	O	T	E	V	I	V	A	C	E	C	L	R	E	B

BAGUETTE
BANANE
BRIDE
BUDGET
COEUR
COSTAUD
DECRET
DESIR
DOMAINE
ECOUTER

GENOISE
GENOU
HEURTER
JOURNAL
MARCHAND
MISSIVE
NAVIGUER
NOCIF
OCCASION
ORAGE

PAUSE
PENSION
PROFOND
SAOUL
SEDUIRE
STIPULER
VERTUEUX
VIRGULE
VIVACE
VOYAGE

SOLUTIONS

GRILLE GEANTE

•	D	•	M	•	V	•	A	•	A	•	M	•	P	
Z	I	G	O	U	I	L	L	E	R	A	I	•	R	
•	P	•	O	M	P	A	I	E	N	T	•	R	U	
•	P	•	L	U	I	E	•	O	R	A	I	•	S	O
•	O	•	T	E	R	E	•	S	U	I	E	•	S	
A	M	E	•	I	N	S	E	R	A	I	T	•	U	
•	A	•	R	I	S	E	•	N	T	A	I	•	E	
E	T	A	L	E	R	A	•	•	E	N	E	•	E	
•	I	•	L	•	V	I	C	E	L	A	R	•	D	
•	M	•	E	D	I	T	E	R	A	•	•	•	U	
•	•	•	A	M	E	•	S	U	S	U	R	•	R	
•	R	•	A	V	I	•	P	E	T	•	S	U	E	R
•	P	•	A	T	R	E	•	I	D	E	S	•	M	
•	P	•	A	N	E	E	•	B	L	E	•	E	P	
•	I	•	T	E	•	P	•	R	I	E	•	R	A	
U	S	A	•	P	I	O	•	N	A	•	•	•	O	
•	E	G	A	L	E	M	•	•	I	C	•	I	S	
•	P	•	R	E	S	A	•	•	•	•	•	U	E	L
•	A	•	S	I	L	•	E	S	•	•	•	•	I	S
•	F	•	I	N	I	R	E	•	S	A	•	•	A	N
•	S	•	I	S	E	•	C	U	B	I	•	•	T	U

MOTS MELES

Le mot-mystère est
FRAGILE

MOTS CROISES

C	S	U	L											
B	O	T	T	E	L	E	U	R						
A	M	U	E	R	C	I	E							
A	M	E	R	R	I	R	J							
E	N	E	G	O	C	E								
A	M	I	E	N	U	I	T							
O	U	S	T	E	M	A								
O	R	L	R	E	V	E								
A	E	R	E	I	S	O								
A	T	E	S	T	A	R								
I	R	E	I	D	E	E								
A	V	I	L	I	U	S	E							
E	S	S	E	N	C	E	S							

HOROSCOPE

BÉLIER

Tandis que la Lune encore de passage en Cancer se trouve au carré du Bélier, ce dimanche pourrait vous sembler moins sympathique. Mais pas de panique! Il s'agit d'un aspect éphémère, et si vous n'oubliez pas de revenir à l'heure normale, vos relations resteront amicales! Une personne qui vous pose des questions s'intéresse vraisemblablement à vous...

TAUREAU

Tout est question de perception. Évidemment, on peut penser qu'il y a toujours quelque chose de travers. Mais inversement, on peut également choisir de se concentrer sur le positif, car il y a toujours aussi une situation qui évolue bien. Et il y a mille soleils à l'envers des nuages. Le nôtre est en ce moment en Scorpion, face au Taureau, et ce dimanche vous surprendra si vous oubliez l'heure normale!

GÉMEAUX

Personne ne devrait vous forcer de choisir à qui prêter allégeance. Vous avez le droit d'entretenir des liens avec des individus ou des groupes de gens qui sont en discord, et cela ne constitue pas une attitude hypocrite. Le cycle de la Lune en Cancer risque de vous indisposer, mais surtout si vous continuez à garder vos horloges à l'heure d'été...

CANCER

Vu qu'elle se trouve encore de passage dans votre Signe, la Lune vous sensibilisera davantage, et votre dimanche pourrait faire des vagues... Mais il ne sera pas nécessaire de vous restreindre à n'employer que de vieux procédés. Avant qu'une alternative devienne une valeur sûre, il faut commencer par en faire l'expérience. Et si vous voulez respecter un rendez-vous, soyez à la nouvelle heure!

LION

Puisque Mercure arrive incessamment "à la suite" du Soleil en Scorpion, au carré du Lion, le risque pour vous serait de restreindre votre possibilité de communications. Pour minimiser l'influence de cet aspect contraignant, assurez-vous surtout de prendre suffisamment de repos. Et il faudra aussi, bien sûr, que vos sorties et loisirs oublient l'heure d'été...

VIERGE

Avec l'actuelle présence de Jupiter, Vénus et Mars en Vierge, une moitié de vous peut éprouver l'envie de tenter quelque chose de nouveau, tandis que l'autre moitié ressent le besoin d'appliquer les freins. Essayez de déterminer si votre part de résistance résulte d'une peur de l'inconnu. Ce ne sont jamais nos craintes qui nous permettent

d'avancer dans la vie. Et... soyez à la bonne heure!

BALANCE

Au carré de la Balance, la Lune en Cancer pourrait accentuer chez vous un certain malaise. Chassez immédiatement tout complexe tentant de venir hanter votre esprit et n'ayez pas peur d'adopter une démarche qui sort des sentiers battus. La libre expression de votre originalité constituera un net avantage. D'autant plus si toutes vos pendules se remettent à l'heure normale...

SCORPION

Compte tenu de l'arrivée imminente de Mercure "à la suite" du Soleil en Scorpion, vous aurez la possibilité de vous rapprocher d'une personne que vous connaissiez sans la fréquenter. Les affinités ne sautent pas toujours aux yeux. D'ailleurs, tandis que de nouvelles amitiés peuvent revêtir un caractère assez étonnant, un entretien sera intéressant. Mais... soyez à l'heure!

SAGITTAIRE

Vous devriez profiter de l'arrivée de Mercure en Scorpion pour régler une situation problématique une fois pour toute. C'est le temps de prendre l'initiative et de faire des démarches. La vie ne vous présente aucun défi auquel vous êtes incapable de faire face. N'oubliez pas que le simple fait d'en parler vous rapproche de la solution recherchée... et d'oublier l'heure d'été!

CAPRICORNE

Tandis que la Lune termine son séjour en Cancer, juste en face du Capricorne, vous risquez de mal interpréter certaines paroles. Ce que vous considérez comme un refus définitif ne l'est pas forcément. Le moment actuel est peut-être simplement peu opportun. N'en faites pas une fixation et ne désespérez pas. Le retour à l'heure normale vous fera gagner... 60 minutes!

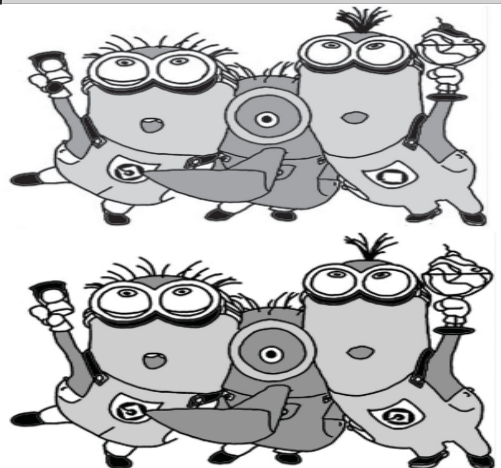
VERSEAU

L'approche de Mercure "sur les talons" du Soleil en Scorpion, au carré de votre Signe, pourrait faire en sorte que votre début novembre ne soit pas de tout repos. Quoi qu'il en soit, c'est votre perception des situations qui fera toute la différence. Le problème qui vous préoccupe est-il si grave que cela? Si c'est le retour à l'heure normale, il ne ressemblera qu'à une peccadille...

POISSONS

L'actuel appui des 3 astres en Vierge, face aux Poissons, est palpable, et par conséquent, vous devriez songer à vous gâter! Il est permis de vous concentrer sur votre bien-être et d'être un peu égoïste actuellement. Si vous cédez régulièrement aux demandes des autres, ils pourraient finir par anticiper sur votre bonne nature.

7 ERREURS





Soirées Ramadhanesque à Marseille Les Algériens partagés entre les cafés, les mosquées et le foot!

Ce mois sacré de Ramadhan est vécu à fond par les algériens qui passent leurs journées au boulot pour ceux qui travaillent. Les femmes se rendent dès les premières heures de la journée du côté des marchés de puces de Bougainville ou des capucins de Noialles pour faire leurs courses. Les prix des fruits et légumes sont les meilleurs et abordables pour toutes les bourses. En fin d'après midi, on brade ce qui reste et cela constitue une chance inespérée pour les plus démunis. Le soir, dès la dernière cuillère de soupe, les amateurs de café et de thé se ruent sur les cafétérias, les soirées durent jusqu'à 2 heures du matin et plus lors des week end. D'autres optent pour les mosquées réparties à travers les quartiers de la ville. La prière des tarawih attire beaucoup d monde, notamment les jeunes. Du côté de cour Belsunce, un père vient avec son gosse d'à peine 2 ans. Il est obligé de le tenir dans les bras pour faire la prière. Il y a ceux qui optent pour les endroits plus calme comme Mimed et ses amis, des Mostaganémois qui se retrouvent chaque soir après le tour pour parler de tout et de rien autour d'un bon café ou d'un bon thé agrémenté de chamia. Certaines fois, ils optent pour la corniche et le calme qui y règne dans certains endroits. Ils y restent jusqu'à des heures tardives de la nuit malgré que le lendemain ils doivent se lever de bonheur pour aller travailler. Enfin, il y a les mordus de foot qui ne ratent pas un seul match de l'Euro. Le soir, c'est ou la télé ou la Fan Zone, situé à la plage du Prado. Pour le quart de finale Portugal - Pologne, ils y avait beaucoup d'Algériens qui assistaient au match. La plupart ont ramené avec eux quelque chose pour rompre le jeûne alors que d'autres ont ramené carrément un repas complet. Ils ont profité de la mi-temps pour s'installer au bord de la mer et manger la h'ira avec du bourek avant de poursuivre la deuxième mi-temps. La plupart ont soutenu la Pologne comme notre ami Amar Bedani, qui en fin de compte a rejoint le camp des Portugais pour fêter avec eux la victoire et leur qualification historique pour les demi finales. La fête s'allonge du côté du vieux port où beaucoup de familles algériennes viennent déguster un bon thé avec de la chamia. **M.M.**

Pour améliorer la réponse mondiale aux crises sanitaires L'ONU finalise la constitution d'un groupe de travail

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a annoncé avoir finalisé la nomination des membres du Groupe de travail qu'il avait créé début juin, dans le but de coordonner les efforts d'amélioration de la réponse mondiale aux futures crises sanitaires. "La composition du Groupe de travail reflète l'ensemble du système des Nations Unies ainsi que des experts indépendants de l'ONU", a déclaré mercredi le secrétaire général dans un communiqué de presse, ajoutant que les membres du Groupe étaient des "personnes très compétentes", ayant une expertise dans les maladies infectieuses, les soins de santé communautaire, la santé publique et le développement. Ce Groupe de travail avait été annoncé le 20 juin dernier lors d'une réunion de l'Assemblée générale des Nations Unies consacrée aux crises sanitaires mondiales. Il a pour but de coordonner la mise en œuvre des 27 recommandations formulées par le Groupe de haut niveau sur la réponse mondiale aux crises sanitaires dans son rapport, publié le 9 février 2016, sur la façon d'améliorer la réponse mondiale à ses crises.

Aéroport d'Istanbul

Entre voyageurs curieux et Turcs désabusés



Selfies de voyageurs devant des impacts de balles, vitres brisées en mille morceaux... Moins de 48 heures après les attentats qui ont fait des dizaines de morts à l'aéroport international d'Istanbul, touristes, gardes de sécurité et commerçants se côtoient dans une ambiance surréaliste. "Je ne comprends pas comment, quelques heures seulement après les explosions, les morts et les blessés, les vols ont pu reprendre normalement et les voyageurs se rendre sur les lieux des explosions", dit à l'AFP un employé d'une agence de tourisme dans l'aéroport. Jeudi, à l'aéroport Atatürk d'I-

tanbul, les mesures de sécurité ne semblaient pas spécialement renforcées, au surlendemain du triple attentat-suicide qui a coûté la vie à 43 personnes, et que le gouvernement turc a rapidement lié au groupe jihadiste Etat islamique (EI). Dans les files d'attente interminables aux comptoirs d'enregistrement, dans les cafés et les couloirs de l'aéroport, des voyageurs discutent allègrement en français, portugais, arabe, à côté d'une façade en verre brisée ou sous un plafond défoncé par l'explosion d'un kamikaze. Certains se prennent en photo devant ce décor de guerre, pendant que des

ouvriers s'emploient doucement à réparer ce qui peut l'être. Pour pouvoir accéder aux halls des arrivées et des départs, les voyageurs et leurs bagages doivent passer par des portiques de sécurité, mais les portes de sortie ne sont, elles, contrôlées que par un garde, muni uniquement d'une batte, a constaté un journaliste de l'AFP. C'est par l'une de ces portes de sortie que l'un des kamikazes a pu pénétrer à l'intérieur du bâtiment avant de se faire exploser, ont rapporté plusieurs témoins sur place, tandis qu'un garde de l'aéroport a assuré que le "terroriste est passé par les portiques de sécurité en tirant sur les gardes".

Traite des personnes

Le Maroc demeure un pays de destination et de transit



Le Maroc demeure "un pays d'origine, de destination, et de transit" pour les hommes, les femmes et les enfants victimes de travail forcé et de l'exploitation sexuelle, selon le rapport 2016 sur la traite des personnes, publié jeudi par le Département d'Etat américain. Citant une étude élaborée par le gouvernement marocain en novembre 2015, le département d'Etat souligne que les enfants au Maroc sont exploités pour le travail domestique, la mendicité et la prostitution. Des filles marocaines issues des zones rurales, recrutées pour le travail domestique sont souvent soumises à des conditions de

travail forcé, ne recevant aucune rémunération et subissant des menaces et des violences verbales et sexuelles, précise le rapport. L'étude relève que plusieurs femmes sont poussées à la prostitution par les membres de leurs familles ou d'autres intermédiaires. Le département d'Etat note également la progression de la traite sexuelle des femmes et des enfants africains transitant par le Maroc pour atteindre l'Europe. Ce trafic concerne également les femmes marocaines contraintes à se prostituer à l'étranger, et dont plusieurs d'entre elles sont confrontées à des restrictions de mouvement.

Pour lutter contre le bruit Lagos ferme des mosquées et des églises

Pour lutter contre le bruit, les autorités de Lagos ont fait fermer des dizaines de mosquées, églises et hôtels de la mégapole nigériane, ont déclaré vendredi des responsables. "Soixante-dix églises, 20 mosquées et 11 hôtels, clubs et débits de bière ont été fermés dans l'Etat" de Lagos, a déclaré à l'AFP un responsable de l'Agence de la protection de l'environnement (LASEPA) de la ville la plus peuplée du Nigeria avec quelque 20 millions d'habitants. Lagos est réputée pour ses embouteillages monstres et son vacarme dû en partie aux églises et mosquées qui diffusent leur message à grand renfort de haut-parleurs. Le patron de la LASEPA, Rasheed Adebola Shabi, a ordonné cette fermeture après que certaines églises et mosquées eurent refusé de respecter une directive gouvernementale sur la diminution de la pollution sonore. "Les églises et mosquées visées ont reçu pour instruction d'enlever les haut-parleurs placés à l'extérieur des bâtiments pour ne pas déranger le public, mais elles ont refusé", a indiqué de son côté la responsable de l'agence sous couvert d'anonymat.